

Thurins

*Bulletin municipal
d'information*

n° 110

AVRIL 2011



Intercommunalité



Sommaire

| | |
|--|-------|
| EDITORIAL | P. 3 |
| INFORMATIONS MUNICIPALES | P. 4 |
| INFORMATIONS DIVERSES | P. 16 |
| VIE INTERCOMMUNALE | P. 17 |
| VIE DE LA COMMUNE | P. 20 |
| VIE ASSOCIATIVE | P. 24 |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011 | P. 30 |
| ETAT CIVIL | P. 31 |
| VOUS AVEZ LA PAROLE | P. 31 |

Horaires d'ouverture de la mairie de Thurins :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h 00

Mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence urbanisme sur rendez-vous :

le jeudi matin, le 3^e samedi de chaque mois
pas de permanence le mercredi.

La mairie est fermée le dernier samedi de chaque mois.

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins

Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54

E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

*Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 3 juin 2011
ne paraîtra pas dans le numéro du troisième trimestre 2011.*

Merci de votre compréhension.



Responsable de la publication : Chantal Kramp, adjointe

Comité de rédaction : la commission "information"

Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin : Denis Combet, Geneviève Crozet (aquarelle), Bernard Meignier, Jean-Pierre Lambert et autres personnes, élus, membres d'associations thurinoises....

Editorial

A travers cet éditorial, je m'adresse régulièrement à vous pour vous faire part des réflexions conduites par votre conseil municipal. Ce sont, au fil des mois et des années, différents projets que vous suivez donc dans leur genèse, leur maturation, puis leur réalisation.

Il est pourtant un projet, je devrais plutôt dire 2 projets, que décidément, il est difficile de concrétiser !

S'agit-il de la création d'un centre de traitement d'ordures ménagères ? D'un pénitencier ? D'une centrale nucléaire ? Non, trois fois non : il s'agit du projet du site de la Plaine, comprenant un programme de logements à destination de nos anciens et d'une petite salle communale (100 m²), essentiellement pour l'association du club de l'Age d'Or et la petite enfance !

Les deux permis de construire relatifs à ces deux constructions font l'objet de recours auprès des tribunaux, diligentés par un groupe de riverains du chemin de la Plaine.

Je ne saurais dire le temps et l'énergie consacrés par vos élus pour faire aboutir ce projet maintenant contesté pour quelque intérêt particulier.

L'utilité et le bien-fondé de ces deux constructions sont pourtant reconnus par toute notre population et un grand nombre d'entre vous se plaignent du non-avancement de leur réalisation ! Si ce recours est maintenu, ce sont peut-être deux longues années qui vont s'écouler avant que cette construction ne puisse démarrer ! Vous comprendrez donc la colère et le dépit qui animent l'équipe municipale face à cette situation de blocage.

Les opposants à ce projet ont-ils bien mesuré la portée de leur acte ? Ont-ils approché les bénéficiaires de ces réalisations envisagées par leur municipalité ? Ont-ils réfléchi que le fait de vieillir est inéluctable – pour tout le monde – et que, devenant âgés, nos aînés aspirent à se rapprocher du centre-bourg, lieu où se trouvent les services et les commerces de proximité ! Ont-ils discuté avec les autres Thurinois de leur «ressenti» concernant ce projet ?

J'ajouterai que la famille résidant au plus près du terrain concerné, la plus «impactée» visuellement donc, reconnaît toute l'utilité de ces logements pour nos anciens et n'a donc pas rejoint le collectif d'opposants !

Peut-être (il m'arrive de rêver...) qu'à la lecture de ces quelques lignes, qui ne reflètent que bien faiblement le désarroi de la municipalité, peut-être qu'une prise de conscience aura lieu ?

Peut-être que la vision de l'intérêt général finira par primer sur l'intérêt particulier ?

Si tel n'est pas le cas, si tout projet est la cible de recours en tous genres, si la procédure devient la règle habituelle, alors, jeunes gens et jeunes filles qui hésitez à vous orienter vers telle ou telle filière, les études de droit vous promettent de belles perspectives !

Voulons-nous reproduire pour notre beau pays, le pire aspect de ce qu'ont vécu les USA, et imiter ces Etats où les procédures se multiplient pour des motifs les plus saugrenus, paralysant le dynamisme d'un pays qui ne saurait plus ce qu'est la solidarité ?

Je change de sujet pour revenir avec vous sur un dossier essentiel, lui aussi au devenir de Thurins : le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Au début de l'année, je vous annonçais la tenue d'une réunion publique pour février. J'ai dû, en dernière minute, annuler cette réunion d'information pour la bonne raison que je ne suis pas en mesure, aujourd'hui, de vous faire savoir quelle sera finalement la version définitive que valideront les services de l'Etat quant au devenir de nos zones de future urbanisation ! La dernière version, inspirée par des calculs de croissance démographique annuelle moyenne à 0,84 %, nous conduirait purement et simplement à supprimer TOUTES nos zones de future urbanisation.

Le développement du village jusqu'à l'horizon 2020 passerait donc uniquement par nos zones urbaines actuelles. Ces zones avec les potentialités qu'elles représentent encore, seraient suffisantes à assurer ce développement démographique très «encadré» !

Je suis très inquiet de cette tournure de choses dans le sens où, me semble-t-il, l'application trop stricte de la loi va exactement générer les phénomènes inverses de ceux qui étaient recherchés par le législateur ; en voici 3 exemples :

- La raréfaction des «lots» constructibles va favoriser la spéculation foncière et l'envolée des prix, chose que voulait combattre la loi S.R.U.*
- Les divisions et re-divisions de petites parcelles ou de «dents creuses» en secteur urbain pourront-elles permettre de réaliser une vraie mixité sociale ? Sûrement non !*
- Enfin, l'exploitation optimisée de ces parcellaires ne pourra pas favoriser une vraie diversité des formes de l'habitat, telle que préconisée dans le S.CO.T. en cours d'approbation définitive.*

Je rajouterai enfin, et pour conclure sur le sujet, que l'Etat ne veut pas tenir compte d'un pourcentage de rétention foncière, alors que le bon sens nous montre et nous a montré par le passé, que tous les terrains disponibles ne se vendront pas dans les 10 ans à venir !

Voilà les éléments qui sont actuellement livrés à notre réflexion et vous comprendrez aisément, je le pense, que, tant que ces données ne sont pas clarifiées, il est difficile pour vos élus de venir vers vous afin de vous informer.

Ne désespérant pas de trouver des «souplesse» en négociant au plus haut niveau avec des partenaires intelligents, compréhensifs et ouverts au dialogue, je m'engage donc à vous transmettre tous ces éléments le plus vite possible pour une approbation souhaitée de notre P.L.U. avant la fin de l'année.

A bientôt...

*Le maire,
Roger Vivert*

Informations municipales



FINANCES

LES DONNÉES FINANCIÈRES DE NOTRE COMMUNE

"La prévision est difficile, surtout quand elle concerne l'avenir"

Cette phrase, rendue célèbre il y a déjà bien longtemps par l'humoriste Pierre Dac, s'applique parfaitement au contexte d'aujourd'hui. «Tout est possible, rien n'est sûr», voilà bien la manière la plus appropriée de qualifier le temps qui passe.

La réforme de l'organisation territoriale, la suppression de la taxe professionnelle impactent nécessairement nos finances locales. A titre d'exemple les contrats pluriannuels signés pour 2010/2013 entre la Commune et le Département ont vu le taux de subvention passer de 50 % à 35 %. Et, l'État annonce par ailleurs un blocage de la dotation globale de fonctionnement.

Quelles seront les ressources futures des communes ?

QUELQUES EXPLICATIONS SUR LES CHIFFRES DE 2010 ET PREVISION 2011

LE BUDGET : UN ACTE ESSENTIEL

C'est l'acte par lequel le Conseil Municipal, sur proposition du Maire assisté de la commission des finances, prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'exercice.

C'est ainsi :

- la traduction financière de sa gestion quotidienne : **budget de fonctionnement**
- son action d'aménagement et d'équipement de notre village : **budget d'investissement**

LE BUDGET : UN ACTE ENCADRÉ

Le budget est un exercice annuel. Il doit respecter 4 règles :

- être voté en équilibre (entre recettes et dépenses)
- être voté dans les délais imposés par la loi
- respecter la légalité des recettes et dépenses
- assurer le vote des dépenses obligatoires

En cas de non respect de ces règles le Préfet peut saisir la Chambre Régionale des Comptes.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010, LE BUDGET 2011

Vendredi 18 mars, le Conseil Municipal s'est réuni pour son conseil le plus important de l'année.

De 18 à 21 heures, l'adjoint aux finances a présenté au vote :

- **Le compte administratif 2010**
- **Le budget 2011**

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010 SE DIVISE EN DEUX PARTIES :

- **La section de fonctionnement**
- **La section d'investissement**

LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

POUR FINANCER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NOUS DISPOSONS DES RESSOURCES SUIVANTES :

- Produits et services : redevances cantine, bibliothèque, locations etc...
- Impôts et taxes : taxes d'habitation, taxes foncières bâties, taxes foncières sur terrains
- Dotations de fonctionnement versées par l'État
- Taxes locales d'équipement
- Reversement de la T.V.A. payée sur les investissements.

LES DÉPENSES

Sont considérées de fonctionnement celles qui ont un caractère régulier : frais de personnel, entretien et maintenance de nos équipements, subventions et participations diverses, etc....

Les investissements, souvent d'importance, ont un caractère exceptionnel (exemple : la construction du pôle multiservices).

Après vote, par le Conseil, de ce compte administratif, Claude Claron a présenté le **budget 2011**.

C'est le résultat du travail de la Commission des Finances qui s'est réunie un grand nombre de fois.

Chaque commission municipale avait bien sûr, préalablement soumis ses projets et ainsi proposé ses dépenses prévisibles 2011.

FAITS FINANCIERS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2010

En investissement les réalisations de 2010 :

- Pôle multiservices 603 116,00 €
- Voirie rue de la poste 169 947,00 €
- Investissements divers: 302 843,00 €

Concernant les **charges de fonctionnement** nous avons budgétisé **1 672 379 Euros** de dépenses. Les frais se sont en réalité élevés à **1 563 324 Euros**, le budget 2010 est donc respecté.

Ainsi sur les recettes de fonctionnement, après paiement des charges, nous dégageons un résultat de **449 535 Euros**, somme affectée au paiement des investissements 2011.

On peut donc préciser que les finances de la Commune sont saines.

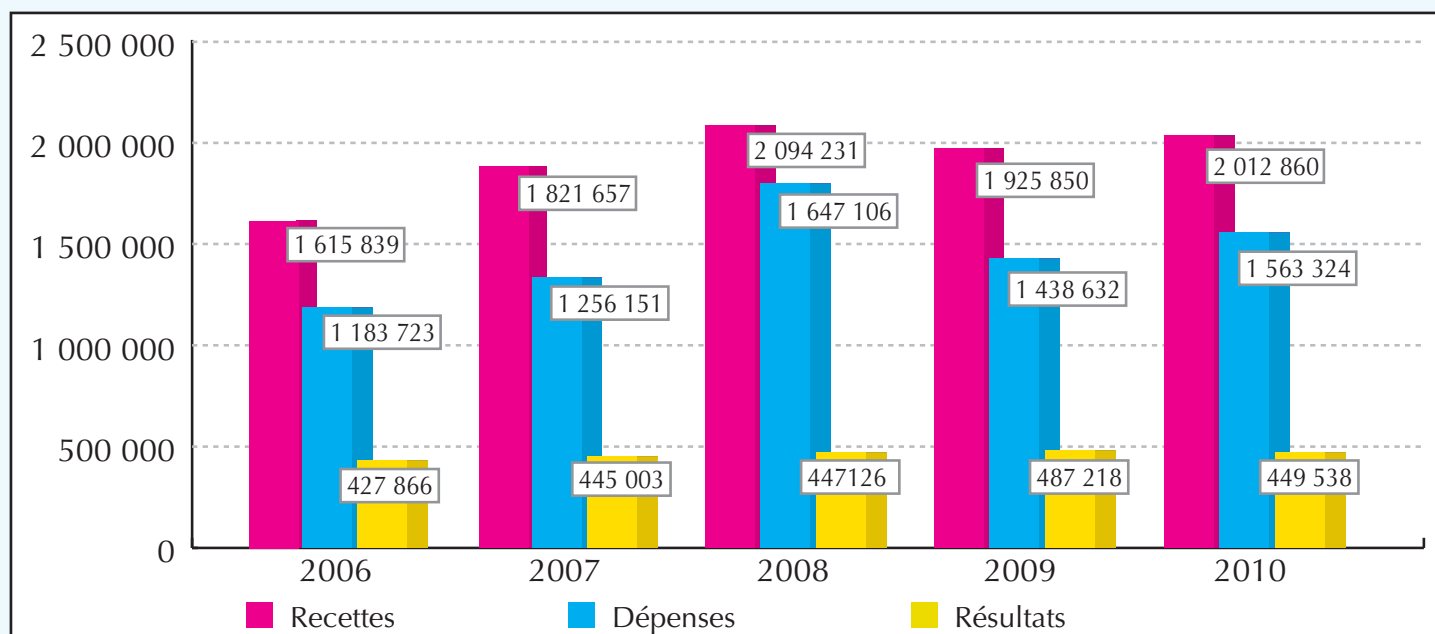
COMPTE ADMINISTRATIF 2010

| 1) FONCTIONNEMENT | | Variation 2009 / 2010 |
|--|---------------------|--------------------------|
| Charges à caractère général | 417 359,64 | 10,11 % |
| Charges de personnel | 670 455,26 | 1,70 % |
| Autres charges de gestion courante | 349 253,88 | 4,36 % |
| Charges financières | 60 294,11 | - 9,55 % |
| Autres charges | 70,00 | |
| Charges exceptionnelles (ventes) | 65 891,57 | |
| TOTAL DÉPENSES | 1 563 324,46 | 6,88 % |
| Produits de gestion courante | 103 128,57 | 6,28 % |
| Impôts et taxes | 1 063 053,93 | 7,24 % |
| Dotations, subventions, participations | 632 693,68 | 13,00 % |
| Autres produits de gestion courante | 72 180,64 | 6,45 % |
| Produits financiers | 505,42 | - 84,32 % |
| Produits exceptionnels (ventes) | 70 363,12 | |
| Transfert de charges | 0,00 | |
| Atténuation de charges (remb. sal. maladie) | 70 934,94 | - 69,64 % |
| TOTAL RECETTES | 2 012 860,30 | 7,33 % |
| RÉSULTAT | 449 535,84 | 0,04 % |
| RESULTAT GLOBAL (utilisé pour le financement des investissements 2010) : 449 535,84 | | |

En comparatif, les résultats antérieurs étaient les suivants :

| | | | |
|------|---------|------|---------|
| 2005 | 407 409 | 2008 | 447 126 |
| 2006 | 427 866 | 2009 | 487 218 |
| 2007 | 445 003 | | |

Variation des recettes et charges de fonctionnement (avec opérations exceptionnelles : ventes) :



On constate donc une stabilité de nos résultats. Ces résultats de fonctionnement servent au financement des investissements, ils sont nécessaires pour la réalisation des projets en cours : Pôle multiservices (restaurant municipal, médiathèque).

2) INVESTISSEMENT

| | |
|--|-----------------------|
| Total des dépenses d'investissement 2010 : | 1 281 964,00 € |
| Total des recettes d'investissement 2010 : | 1 635 056,00 € |

Rappelons que les dépenses d'investissement sont financées en partie par :

- Les subventions
- La taxe locale d'équipement
- Le remboursement de la TVA sur investissement
- Le recours à l'emprunt
- Et les réserves antérieures.

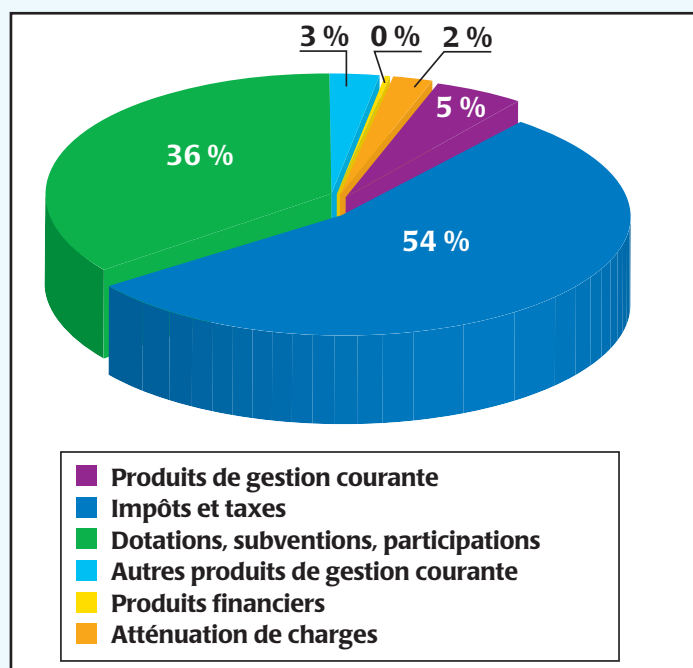
Informations municipales (suite)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

Total des recettes de fonctionnement prévues en 2011 : 1 885 060,00 €
Total des dépenses de fonctionnement prévues en 2011 : 1 885 060,00 €

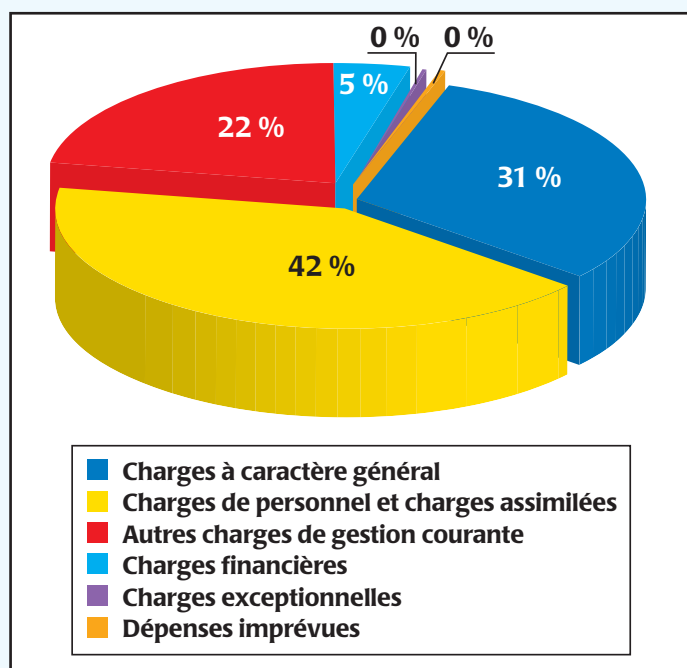
Total des recettes d'investissement prévues en 2011 : 2 554 520,00 €
Total des dépenses d'investissement prévues en 2011 : 2 554 520,00 €

Les produits prévus au budget 2011



| | |
|--|----------------|
| • Produits de gestion courante | 99 000,00 € |
| • Impôts et taxes | 1 016 707,00 € |
| • Dotations, subventions, participations | 671 803,00 € |
| • Autres produits de gestion courante | 64 150,00 € |
| • Produits financiers | 400,00 € |
| • Atténuation de charges | 33 000,00 € |

Les charges prévues au budget 2011



| | |
|--|--------------|
| • Charges à caractère général | 501 568,00 € |
| • Charges de personnel et charges assimilées | 681 850,00 € |
| • Autres charges de gestion courante | 353 811,00 € |
| • Charges financières | 77 050,00 € |
| • Charges exceptionnelles | 1 050,00 € |
| • Dépenses imprévues | 10 000,00 € |

3) EN INVESTISSEMENT

Les projets

- Le pôle multiservices
- La réalisation des locaux pour associations dans l'ancien centre de tri de la poste
- Le démarrage des travaux site de la plaine: salle polyvalente de 150 m² destinée au club de l'âge d'or et aux activités de la petite enfance (RAM...)
- Le début des travaux des logements site de la Plaine destinés prioritairement aux personnes âgées.

4) FISCALITÉ

Sur proposition de la commission des finances le Conseil Municipal, tenant compte de la situation de crise et des difficultés financières de beaucoup des habitants, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes.

| | |
|--------------------------------|-------|
| • Taxe foncière | 14,57 |
| • Taxe d'habitation | 19,24 |
| • Taxe sur le foncier non bâti | 62,04 |

Un débat d'orientation budgétaire avait fixé comme cap de faire évoluer nos dépenses en proportion de l'augmentation de la population, ceci pour rechercher une stabilité de nos charges. C'est donc dans cet esprit que chaque commission a travaillé pour établir ses prévisions financières dans leurs compétences respectives.

Claude Claron, adjoint chargé des finances se tient à la disposition de chacun pour compléter cette présentation du compte administratif 2010 et du budget 2011 ainsi que pour expliquer vos taxes locales.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - ANNÉE 2010

| Subventions écoles et C.C.A.S. | 2010 |
|--|--------------------|
| C.C.A.S. | 6 000,00 e |
| Projet école publique maternelle | 893,00 |
| Projet école publique primaire | 1 416,00 |
| O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école maternelle | 704,00 |
| O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école primaire | 1 117,00 |
| O.G.E.C. contrat d'association | 49 326,00 |
| Classe verte école publique primaire | 1 640,00 |
| R.A.S.E.D. (réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté) | 270,19 |
| | |
| TOTAL | 55 366,19 € |
| | |
| Subventions aux associations | |
| A.B.A.P.A. (Ass. de Bénévoles Auprès des Personnes Agées) | 300,00 |
| A.D.M.R. | 3 110,00 |
| AL.C.A.LY. | 420,00 |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers | 225,00 |
| Anciens Afrique du nord | 100,00 |
| Anciens combattants | 100,00 |
| F.C.V.L. (Football Club des Vallons du Lyonnais) | 2 200,00 |
| Association des familles | 300,00 |
| Eclaireurs de France | 700,00 |
| Maison de la Musique | 2 150,00 |
| Les Bleuets | 1 325,00 |
| M.J.C. (fonctionnement) | 4 900,00 |
| A.P.E.P. (ex F.C.P.E.) marché de l'artisanat | 250,00 |
| Secours catholique de Thurins | 90,00 |
| Thurins Théâtre | 900,00 |
| Judo | 1 175,00 |
| Tennis | 620,00 |
| Prévention routière | 110,00 |
| Association pêche | 165,00 |
| Western dance | 115,00 |
| Association Recherche sur l'histoire et le patrimoine de Thurins | 300,00 |
| Association Passerelle pour YOUTOU | 160,00 |
| Association des classes | 250,00 |
| Association généalogistes du Gier (subvention exceptionnelle) | 350,00 |
| Melting Potage (subvention exceptionnelle) | 400,00 |
| TOTAL | 20 715,00 € |
| Divers (non affecté) | 2 500.00 € |
| | |
| Contrat Enfance Jeunesse | |
| Fédérations des M.J.C. du Rhône – poste de Coordinateur | 53 890,00 |
| M.J.C. Animation Espace Jeunes (12 - 18 ans) | 38 000,00 |
| TOTAL | 91 890,00 € |

SOIT UN TOTAL GÉNÉRAL DE

176 471,19 €

Informations municipales (suite)

DES NOUVELLES DES «GRANDS CHANTIERS» EN COURS

Travaux de sécurisation piétons et embellissement rue de la Poste jusqu'au carrefour de la route du barrage

RESTE À TERMINER :

- les résines au sol sur les carrefours du centre bourg
- les traçages piétons (bandes podotactiles et bandes de guidage)
- l'ensemble des marquages au sol
- la signalisation.

Rue Barthélémy Delorme

La Commune a émis une réserve sur la «bosse» au niveau de l'impasse des sapins.

Si ce profil est efficace pour ralentir la vitesse, il pose un problème pour certains véhicules allongés qui ont du mal à franchir cet obstacle. Une réflexion est en cours pour trouver une solution satisfaisante pour tous.

Site de la Plaine

Le projet de constructions sur le «terrain Berrier» (logements adaptés pour personnes âgées et salle communale) est actuellement bloqué par les recours déposés par un Thurinois et par l'association de riverains qu'il a créée, recours qui nous imposent d'attendre que le jugement du tribunal administratif soit rendu.

VOIRIE

Travaux sur chemins ruraux

RÉALISÉS :

• Chemin du Rampau aux Chaintres :

La partie plate et la partie pentue, côté village, ont été reprofilées, légèrement élargies et rechargées. Des traversées en béton armé ont été réalisées afin d'éviter une trop forte concentration d'eau sur la partie aval du chemin.

- **Passage du brise-roche** par l'entreprise Reynard sur divers chemins afin de casser et d'écarter des rochers. Ce travail a donné satisfaction et permet, à des coûts raisonnables, de remettre en service des chemins où l'érosion empêchait tous passages. (même des passages piétons).

EN COURS (1^{er} trimestre 2011) :

- **Chemin du Marnas** : rabotage et enrobé
- **Chemin de la Mathivière** : busage de fossés sur 70 m dans le hameau
- **Chemin du Jaricot** : rabotage et enrobé (partiellement)

PROGRAMMÉS :

- **Pont de la «Batoue» (dit aussi «pont de l'Herse sur le Garon») :** en juin
- **Chemin du Géry à l'Herse** : suite à éboulement d'un mur. Démolition du dit mur et confortement de la chaussée par la construction d'un mur de soutènement en béton armé.
- **Chemin des Arravons** : les travaux seront commencés prochainement.

Travaux sur voirie

PROGRAMMÉS :

• Route de vallée du Garon, rue du 8 mai, chemin du Crazat :

- appel d'offres en cours concernant :
 - ⇒ l'achèvement de la circulation piétonne reliant le village au Pont de Thurins via le chemin du Crazat.
 - ⇒ création de trottoirs sur le bas de la rue du 8 mai.
 - ⇒ organisation du stationnement (16 places) de la Maison des Jeunes au croisement du Crazat.
 - ⇒ aménagement de trottoirs sur la route de la vallée du Garon, du Garage Joannard au restaurant Bonnier (*une réunion d'information permettra de présenter le projet aux riverains*).
- Cela améliorera considérablement la sécurité des déplacements à Thurins : il sera désormais possible d'aller de la salle des sports à la zone artisanale, via le village, sur des passages réservés aux piétons (trottoirs, passages piétons ou zone protégée par des barrières).

SAISONNIERS :

- campagne de «nids de poules»
 - «point à temps»
 - passage de l'épareuse
 - curage des fossés et des buses
 - campagne de traçages (peinture au sol)
- Marquage au sol Place du 11 novembre : les emplacements des places de parking sur la place sont modifiés par la création de circulations piétonnes vers la rue Barthélémy Delorme et vers la cantine. 22 places, dont une place «handicapé», sont à votre disposition.

Modifications de la circulation à Thurins :

⇒ **ZONE 30 dans l'ensemble du centre bourg** pour offrir un environnement plus favorable aux piétons.

Zones concernées : de la salle des sports au virage de Pétagut, rues du Michard, de la Poste, Barthélémy Delorme, haut de la rue du 8 mai et chemin de la Plaine

⇒ **Un seul sens de circulation sur le parking de la place Dugas : entrée côté maison Odin et sortie vers l'église** pour permettre de circuler et manœuvrer avec plus de sécurité sur le parking et de faciliter la visibilité des places disponibles. **Ce parking reste en zone bleue, n'oubliez pas votre disque.**

⇒ **Nouvelle signalisation aux carrefours de la rue des Vergers avec la RD 25 et la rue du 8 Mai** pour sécuriser les passages piétons.

Ces carrefours sont aménagés avec des panneaux «cédez le passage», de telle sorte que les véhicules venant de la rue des vergers soient prioritaires sur les véhicules venant du village et du Pont. Un passage piétons est mis en place pour accéder au lotissement de la Folletière.

Merci de respecter ces nouvelles dispositions.

Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- **Monsieur Roger VIVERT, maire** : les jeudi et samedi matins sur rendez-vous
Président de toutes les commissions et plus particulièrement l'Urbanisme et le P.L.U. Président du C.C.A.S.
- **Madame Anny MEIGNIER, 1^{ère} adjointe** : les mardi et jeudi matins sur rendez-vous
Chargée des commissions : Enfance-Jeunesse, Affaires Scolaires, Affaires Sociales, C.C.A.S. et Personnel Communal.
- **Monsieur Claude CLARON, 2^e adjoint** : le samedi matin sur rendez-vous - *Chargé des Finances*
- **Monsieur Eric CHANTRE, 3^e adjoint** : chargé des commissions : *Voirie et Risques naturels*
- **Monsieur Christian COSTA, 4^e adjoint** : le jeudi matin sur rendez-vous
Chargé des commissions : Environnement, Cadre de Vie et Gestion des Eaux
- **Monsieur Gérard PINSON, 5^e adjoint** : le vendredi matin sur rendez-vous
Chargé des commissions : Vie Economique, Bâtiments et Gestion de l'Energie
- **Madame Chantal KRAMP, 6^e adjointe** : le mercredi matin sur rendez-vous
Chargée des commissions : Communication/Information, Culture et Animations, et Vie Associative

AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée 2011 se prépare :

Pour les inscriptions, prendre rendez-vous avec :

- M^{me} Nougé, directrice de l'école maternelle publique au **04.78.81.77.28**
- M^{me} Paturel, directrice de l'école primaire publique, au **04.78.48.94.10**
- M^{me} Putzu, directrice de l'école privée au **04.78.48.94.11**.

Se munir du carnet de vaccinations et d'un certificat médical pour une première inscription en école maternelle.



Remise des dictionnaires

Avis destiné aux élèves de CM2 qui entreront au collège à la prochaine rentrée scolaire.

Ils sont attendus, le **vendredi 1^{er} juillet à 19 h** dans la cour de la mairie, avec leurs parents, pour une rencontre conviviale au cours de laquelle Monsieur le Maire leur remettra le **traditionnel dictionnaire**, symbole des souhaits que la municipalité forme pour la suite de leur scolarité.

Modification du calendrier scolaire : pont de l'Ascension

L'inspecteur d'académie a donné son accord pour une modification du calendrier scolaire.

Les élèves des écoles primaires et maternelles auront **classe le mercredi 1^{er} juin** toute la journée, en remplacement du vendredi 3 juin (lendemain du jeudi de l'Ascension).

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonie du 8 mai 2011

Comme traditionnellement,

- Messe à Thurins à 10 h 30
- Cérémonie au cimetière de Thurins après la messe
- Un verre de l'amitié sera offert en salle des mariages de la mairie
- La cérémonie se poursuivra ensuite au cimetière de Messimy.

Fête des Mères

Nous donnons rendez-vous aux mamans de l'année et à leurs familles pour la traditionnelle rencontre organisée par l'Association des Familles et la Municipalité, le **samedi 28 mai à 17 heures** à la mairie.

Fête Nationale : 13 juillet

- Les enfants sont invités à se rassembler à partir de 21 h 45 dans la cour de la mairie pour la distribution des lampions.
 - Ensuite, le défilé de la Retraite aux Flambeaux circulera dans les rues du centre bourg.
 - Vers 22 h 45, le tir du feu d'artifice aura lieu dans le Vallon.
- Après le succès de l'an dernier, l'amicale des Sapeurs-pompiers renouvelle sa «soirée-repas». Le bal traditionnel suivra le tir du feu d'artifice.

Attention

Nous vous demandons de bien suivre les consignes de sécurité habituelles :

- respecter le périmètre de sécurité en restant bien groupés près de la mairie et en ne s'approchant pas de la zone de tir.
- ne pas lancer de pétards dans la foule.

Nous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents, responsables de tous dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer en manipulant des pétards.

Informations municipales (suite)

ENVIRONNEMENT

CIMETIERE

Les achats d'emplacements, tombes et niches du columbarium, peuvent être réalisés en prenant contact avec le secrétariat de la mairie.

Pour prendre connaissance plus facilement du règlement, ce dernier a été affiché à l'intérieur du site, à gauche de l'entrée.

Les services techniques terminent la peinture à la chaux des murs de l'ancien cimetière.

COMITE DE PILOTAGE DU QUARTIER DE LA POSTE

Ce quartier va bouger à court terme : mutation de la cantine vers le restaurant scolaire (pôle multiservices), mutation de la bibliothèque vers la médiathèque (pôle multiservices), mutation du club du 3^e âge vers le futur site de la Plaine.

La municipalité a donc décidé de créer un comité de pilotage pour réfléchir sur le devenir de ce quartier où une importante partie des bâtiments sont communaux.

Conscient de la chance que notre commune avait de posséder un quartier en plein centre village, le comité a défini sa mission de réflexion générale comme suit :

«Après avoir défini le périmètre de la zone à étudier :

⇒ Réfléchir à l'aménagement de l'espace qui sera défini autour de la place du 11 novembre, en prenant en compte les études de centralité et de circulation existantes sans oublier le futur site de la Plaine, en réalisant l'état des lieux et des déplacements, en inventoriant les besoins en locaux et services.

⇒ Informer les Thurinois de l'existence de ce Comité de pilotage et recueillir leurs idées.

⇒ Déboucher sur des projets concrets d'aménagement et définir les priorités»

Pour nous assister dans notre travail, les avis des Thurinois sont importants.

Pour cela une boîte à idées est à leur disposition aux heures d'ouverture de la Mairie et Christian COSTA, adjoint en charge du dossier peut vous recevoir chaque jeudi matin sur rendez-vous. Courriers postaux ou électroniques sont une autre possibilité.



JOURNEE PLANTATION

La date retenue pour la matinée plantation est le **samedi 14 mai à 8 heures** devant la Mairie pour le café.

Après les travaux d'embellissement, tous les participants sont invités à 12 h au traditionnel repas convivial servi dans la cour de la mairie. Nous vous attendons nombreux !

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M^{me} Josette JASSERAND au 06 27 81 86 32.

COLLECTE DES DECHETS VERTS ET DECHETS DANGEREUX

Cette année, certaines collectes sont couplées à des collectes de déchets dangereux (peintures, solvants et huiles).

30 avril 2011 : lancement de la collecte mobile des déchets verts et des déchets dangereux dans les villages.

Plus d'infos auprès du service environnement de la C.C.V.L. au 04 78 57 83 93.



Pour THURINS, voici la programmation du planning de collecte année 2011 , parking de la piscine :

Seulement les déchets verts :

Les samedis : 30 avril - 7 mai - 14 mai -21 mai- 28 mai - 4 juin
11 juin - 18 juin - 25 juin - 2 juillet - 17 septembre - 24 septembre
- 1^{er} octobre - 8 octobre - 15 octobre - 22 octobre - 29 octobre -
5 novembre.

Déchets verts et déchets dangereux (peintures, solvants et huiles) :

Les samedis : 18 juin - 22 octobre

GESTION DES EAUX

ASSAINISSEMENT (SIAHVG)

Hameau de l'Herse

Le Syndicat a choisi l'entreprise la mieux disante pour l'exécution des travaux.

Après une rencontre sur le site avec les riverains, les entreprises solidaires FONT et LACASSAGNE débiteront la pose des ouvrages courant avril.

BARRAGE

L'entreprise Christian THOLLET a terminé les travaux d'éclairage des galeries du barrage.

Cette prestation qui a donné entière satisfaction permettra de faire visiter les lieux lors de la prochaine journée du patrimoine

PROTECTION DES CRUES (SMAGGA)

Une règle de mesure des crues a été posée dans la Zone artisanale afin de contrôler les caprices du Garon.



BÂTIMENTS

TRAVAUX RÉALISÉS :

- **Maison des services** («ex-centre de tri» de la Poste) : achèvement des travaux mi-mars, et mise à disposition des associations (ADMR, Journée du Fruit, Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de Thurins, antenne locale de Solidarité-Emploi).
- **Tennis** : refonte complète de l'alimentation électrique, à partir du compteur du vestiaire tennis jusqu'à la logette située côté nord. Cela a nécessité notamment l'exécution d'une tranchée le long du terrain.
- **Eglise** : réfection du plancher de l'autel des Saints-Anges
- **Cure** : pour des raisons de sécurité, condamnation partielle et isolation électrique de la moitié Est du bâtiment, vétuste et non utilisée.

- **Cimetière** : réfection du mur et réhabilitation du local de service attenant côté Sud.
- **Tous bâtiments** : suite et fin des travaux de remise aux normes électriques.

TRAVAUX EN COURS :

- **Pôle Multiservices** : gros œuvre en voie d'achèvement, et pose de la charpente. Terrassement provisoire à l'arrière du bâtiment, afin de maintenir en état le chemin qui longe celui-ci.

TRAVAUX PROGRAMMÉS :

- **Ecole primaire** : réfection peinture et sol de diverses salles
- **Mairie** : réfection peinture et sol au 1er étage ; rénovation de la banque d'accueil au rez-de-chaussée.

AFFAIRES SOCIALES

Plan canicule

Comme chaque année, un registre sera ouvert en mairie pour recenser les personnes âgées isolées ou handicapées qui souhaiteraient être contactées périodiquement, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence, pour leur apporter les conseils ou l'aide dont elles pourraient avoir besoin.

LES PERSONNES CONCERNÉES SONT :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes adultes handicapées, bénéficiaires d'une allocation (AAH ou ACTP), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou encore, titulaires d'une pension d'invalidité.

Nous rappelons que cette démarche d'inscription doit être volontaire.

Pour s'inscrire, il faut que la personne ou son représentant légal en fasse la demande par écrit ou sur simple appel téléphonique à la mairie.

Notez-le

Ouverture d'un service d'hébergement temporaire médicalisé à Pollionnay à partir du 14 avril 2011

dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées pour répondre au besoin d'aide des personnes qui les accompagnent.

(pour plus de détails, voir article dans «informations intercommunales»).

Informations municipales (suite)

VIE ÉCONOMIQUE

Du changement sur la place du village, le COMPTOIR de MYA remplace le BAR'HIC

Le Comptoir de Mya vous accueille dans une ambiance alliant authenticité et convivialité, vous proposant tout au long de la journée la possibilité de vous restaurer : casse-croûte, charcuterie, pizzas artisanales et restauration sur commande, diffusion des matchs.

Horaires d'ouverture :

Dimanche de 8 h 30 à 23 h - Lundi au jeudi (sauf mardi) de 6 h 30 à 23 h - Vendredi de 6 h 30 à 1 h

Samedi de 8 h 30 à 1 h

Fermé le mardi.

Maud CHAPPET et Davy DELPAL - Le Comptoir de Mya

15, place Dugas - 69510 Thurins - Tél : 04.78.81.79.46



A l'attention des professionnels et des associations.
Pour une mise à jour régulière des informations, merci de signaler en mairie tout changement ou modification.

Artisanat, Commerce, Industrie, Services à Thurins : mises à jour

| | Activité | Nom | ...69510 THURINS | Téléphone |
|--------------|---------------------|--|---------------------------------|----------------|
| Suppressions | Bar / Restaurant | Le Bar'Hic (Franck PEDRALVA) | 15, place Dugas | |
| | Médecin généraliste | Dr ROUX | 87, route de la Vallée du Garon | |
| Ajouts | Bar / Restaurant | Le Comptoir de Mya (Maud CHAPPET - Davy DELPAL) | 15, place Dugas | 04 78 81 79 46 |

AFFAIRES CUTURELLES

MÉDIATHÈQUE

En ces premiers jours du printemps, le chantier de la future médiathèque avance à grands pas et si vous avez l'occasion de faire une promenade aux alentours, vous aurez maintenant une bonne perspective des futurs locaux.

ANIMATIONS

Les heures du conte rencontrent un vif succès. Flore nous a fait voyager en musique lors de la dernière séance et elle nous prépare des surprises pour les prochaines.

Notez dès à présent les dates :

mercredi 20 avril et mercredi 18 mai à 10 h.

Entrée libre et gratuite pour les petites et grandes oreilles !



Le Prix MES SOU THU (romans et BD sélectionnés par les médiathèques de Soucieu, Messimy et Thurins, cf précédent bulletin) est lui aussi bien suivi par une vingtaine de lecteurs. Les ouvrages n'ont pas le temps de regagner leur place sur les présentoirs qu'ils sont déjà repartis pour une nouvelle lecture. La proclamation définitive des ouvrages plébiscités aura lieu le **samedi 28 mai** à

Messimy, et vous pourrez voter à la médiathèque de Thurins pendant tout le mois de mai.

Le Prix de INCORRUPTIBLES est quant à lui suivi assidûment par tous les élèves des deux écoles primaires. Les livres sont disponibles également à la médiathèque...

N'hésitez pas à les emprunter. Les classes voteront après les vacances de printemps.



NOUVEAUTES, COUPS DE CŒUR

Des Bandes dessinées vous attendent en secteur adultes et jeunesse :

Adultes :

- MAGASIN GENERAL,
- IL ETAIT UNE FOIS EN FRANCE
- AUTOBIO
- BLACKSAD, etc...

Jeunesse :

- TAMARA
- OLIVER TWIST
- OCTAVE
- ARIOL
- INSPECTEUR BAYARD, etc...

Nous vous rappelons que vous pouvez réserver des documents qui vous intéressent. N'hésitez pas à vous renseigner.

Horaires :

- Mardi 16 h à 18 h
- Mercredi 10 h à 12 h et 16 h à 18 h
- Vendredi 16 h à 18 h
- Samedi 10 h à 12 h

Tél. 04.78.81.70.21 - bibliotheque@mairie-thurins.fr

LES EXPOSITIONS

«Du tout à la rue à la collecte sélective»

L'exposition «Du tout à la rue à la collecte sélective» s'est tenue à la salle des mariages pendant trois semaines et a été vue par les élèves de l'école publique lors de leur venue à la médiathèque. Les enfants se sont montrés très attentifs et intéressés par le sujet, et à l'initiative de l'APEP ont travaillé en même temps sur un projet de logo Stop Pub et ont fabriqué des «objets d'art» avec des emballages.



LES PROCHAINES EXPOSITIONS EN SALLE DES MARIAGES :

«Simonin père et fille, une passion, deux styles»

C'est la première fois que le père et la fille exposent en famille, mêlant ainsi les genres, abstraction figurative à l'huile pour Xavier SIMONIN et hyperréalisme naturaliste à la gouache pour sa fille Laure.



Après avoir étudié le dessin en école d'arts appliqués à l'école E. Cohl pendant 3 ans Laure SIMONIN a choisi de travailler en tant que webdesigner où elle a occupé les fonctions de responsable de projet mais elle n'a jamais abandonné la peinture qu'elle a toujours pratiquée pour le plaisir. D'aussi loin qu'elle s'en souvienne, les animaux et plus particulièrement les chats ont toujours été son sujet de prédilection, pour l'expressivité de leur regard et un «je ne sais quoi» dans leur attitude, leur personnalité, leur caractère qui en font des sujets d'étude particulièrement attachants. Elle n'a été amenée à exposer ses peintures que récemment, sur l'insistance de son père.



Xavier SIMONIN naît en 1939 dans la région lyonnaise. Il est très tôt attiré par le dessin. A 12 ans, ses parents lui offrent sa première boîte de couleur. A 18 ans, il entre à l'école des Beaux Arts de Lyon. La peinture ne le quittera plus. Il débute dans les ateliers de dessin pour les soyeux lyonnais. Il y apprend la maîtrise des couleurs, la composition, l'économie de moyen ; travail de synthèse qui se retrouve dans ses peintures. Il expose depuis 40 ans maintenant, en France comme à l'étranger (Suède, Allemagne, Italie) dans des expositions personnelles et de groupe, où il a reçu de nombreuses distinctions.

Dans cette exposition familiale, paysages et animaux se côtoient, mêlant l'imaginaire et le réalisme, emportant le spectateur d'un monde à l'autre. Deux sensibilités, deux approches différentes qui se rejoignent dans un même lieu sous un même nom.

Là où Xavier SIMONIN s'affranchit de la simple reproduction en simplifiant à l'extrême les paysages, invitant l'imaginaire du spectateur à se mettre en danse et à réinventer le visible, Laure SIMONIN reproduit le plus fidèlement possible dans la lignée des artistes naturalistes, la finesse du poil, la magie du regard et le soyeux de la plume d'animaux en tous genres.

Deux styles qui peuvent paraître opposés dans la forme, mais qui dans le fond sont identiques :

c'est le même plaisir de peindre avant tout que l'on retrouve dans leurs oeuvres où s'exprime leur moi profond.

Ouverture du samedi 30 avril au samedi 28 mai,
aux heures d'ouvertures de la mairie*
Salle des mariages de la mairie de Thurins
INVITATION au vernissage le samedi 30 avril à 17 h
Rencontre et échange avec les artistes,
le dimanche 1^{er} mai de 10 h à 17 h

«Du côté des serres»

L'an passé, Bernard Meignier
avait montré des photos du barrage.
Il propose cette année une promenade en images...
«Du côté des serres» ...autour de Thurins.
Venez voir cette exposition de photographies
du mardi 7 juin au 14 juillet 2011.

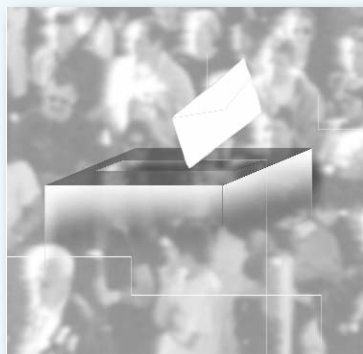
Les expositions sont visibles

** Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h*

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

Informations municipales (suite)

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES



| | 20 mars 2011 | 27 mars 2011 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Nombre d'électeurs inscrits | 1 915 | 1 915 |
| Votants | 873 | 830 |
| Bulletins nuls | 9 | 36 |
| Suffrages exprimés | 864 | 794 |
| LISTES | | |
| Jean-Charles KOHLAAS | 125 | 359 |
| Florence PERRIN | 194 | |
| Philippe AUGIER | 165 | |
| Georges BARRIOL | 267 | 435 |
| Daniel JULLIEN | 88 | |
| Michel FRENEAT | 25 | |

Les conseillers municipaux remercient chaleureusement les Thurinoises et les Thurinois qui sont venus les seconder, pendant les journées de consultation électorale, en assurant des permanences dans les bureaux de vote ou en participant aux opérations de dépouillement.

Les compétences des départements



Aides sociales



- Insertion, RSA
- Protection de l'enfance
- Gestion des établissements médico-sociaux

- Aide aux personnes âgées ou handicapées (APA)
- Programmes de santé (vaccination...)

Déplacements



- Gestion des routes départementales et des routes nationales d'intérêt local
- Gestion des transports et des cars scolaires

Education



- Gestion des collèges (construction, entretien et fonctionnement)
- Rémunération de personnel non enseignant

Tourisme, environnement



- Responsabilité des itinéraires de promenades et de randonnées
- Protection de l'environnement

Sécurité



- Gestion des services d'incendie et de secours

Culture



- Archives départementales, musées, bibliothèques de prêt

Développement local



- Aides aux associations, aux entreprises et aux communes, notamment pour l'octroi de subventions contribuant aux réalisations municipales

Services facultatifs

Les conseils généraux sont chargés de mettre en place des politiques locales complémentaires financées sur leurs propres ressources, afin de répondre aux besoins particuliers de leur territoire.

Source : «l'actu», 7 mars 2011.

VIE ASSOCIATIVE

N'hésitez pas à contacter l'Espace Associatif du Rhône, c'est un outil à votre disposition.

Des formations dispensées par des professionnels sont proposées aux bénévoles, comme par exemple :

- ⇒ La formation comptabilité qui peut aider à comprendre les rouages des documents comptables, de pouvoir établir un budget prévisionnel et apporter des connaissances techniques.....
- ⇒ Apprendre à évaluer les responsabilités pour prendre des décisions ,
- ⇒ Etablir correctement les statuts de l'association,
- ⇒ La communication...etc...

Une programmation annuelle est établie traitant de tous les thèmes de gestion d'une association sous forme de modules courts, lors d'une ou plusieurs soirées de 18 h à 20 h 30.

Le Département prend en charge une partie du financement de ces formations ce qui permet un coût modeste pour l'association.

Des consultations gratuites et sur rendez-vous vous sont également proposées.

Contact :

Site internet : www.rhone.fr - **e-mail :** espace-associatif@rhone.fr
n° téléphone de l'espace associatif du rhône : 04.72.61.71.66

| | Association | Titre | Prénom Nom | Téléphone | Mail / Site internet |
|----------------|--------------------|--------------|-----------------------|----------------|-----------------------------------|
| Rectifications | Club de l'Age d'Or | Présidente | Bernadette CHANTRE | 04 78 48 93 69 | anpothier@noos.fr |
| | Melting Potag'e | Président | Sébastien GALTIER | 06 50 29 69 68 | contact@festival-meltingpotage.fr |
| | Comité du Fruit | Co-Président | Yvan PERDRIX | 04 78 81 74 30 | perrin.perdrix@wanadoo.fr |
| | Comité du Fruit | Co-Président | Jean-Louis BRANDOLINI | 06 45 80 50 09 | cljlbrando@orange.fr |

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Réunion du conseil municipal du 17 décembre 2010

- Approbation du rapport d'activité 2009 du SIDESOL (syndicat intercommunal de distribution d'eau du sud ouest lyonnais)
- Classement des parcelles privées communales au domaine public – rue Barthélémy Delorme
- Convention d'occupation des locaux de la salle St-Martin pour 2011
- Opération de désherbage des documents détenus par la médiathèque municipale
- Autorisation de signature du protocole d'accord entre le S.I.A.H.V.G. et la commune de Thurins pour réalisation de réseaux d'eau pluviale et eaux usées
- Création d'un nouveau comité de pilotage «quartier de la Poste»

Réunion du conseil municipal du 11 février 2011

- Attribution de subventions 2011 aux associations
- Autorisation de signature du 2^e CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)
- Tickets restaurant 2011 du personnel communal
- Convention avec la M.J.C. de Thurins (remboursement des indemnités journalières)
- Avenant au marché de voirie 2010 – rue de la Poste/route d'Yzeron
- Élection d'un représentant à l'AIGE (association de gestion de l'établissement «les Emeraudes»)

S.I.A.H.V.G. :

- Remplacement d'un délégué titulaire
- Projet de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée

S.M.A.G.G.A. :

- Révision des statuts – adhésion des communes de Ste Catherine et St Martin en Haut
- Remplacement du délégué titulaire et du délégué suppléant
- Contournement Ouest Lyonnais : motion contre le projet de C.O.L.

Réunion du conseil municipal du 08 mars 2011

- Demande de subvention au titre de la DETR
- Demande de subvention – contrat pluriannuel – opération n° 1 - médiathèque
- Demande de subvention – contrat pluriannuel – opération n° 3 – aménagement de locaux communaux en bureaux et salle de réunion
- Demande de garantie d'emprunt
- Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique à temps non complet

Réunion du conseil municipal du 18 mars 2011

- Approbation du compte administratif 2010
- Approbation du compte de gestion 2010 du percepteur
- Affectation des résultats 2010
- Fixation des taux d'imposition 2011
- Vote du budget primitif 2011.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les vendredis 22 avril, 20 mai et 17 juin 2011 à 20 h 30.

Informations diverses

LE SAVEZ-VOUS ?

«La signalisation doit être respectable pour être respectée»

Vous pouvez désormais signaler toute incohérence ou inadaptation de la sécurité routière à la Commission Consultative des usagers pour la Signalisation Routière (C.C.U.S.R.)

Par courrier adressé à :

Direction Départementale des Territoires du Rhône

Unité Sécurité Routière

33, rue Moncey - 69421 LYON cedex 03

Ou sur le site internet : www.equipement-agriculture.gouv.fr rubrique thématiques/commission consultative des usagers pour la signalisation routière

ou par le lien sur les sites de la Préfecture du Rhône ou de CORALY

www.rhone.gouv.fr > rubrique : CCUSR

www.coraly.com > rubrique : problème de signalisation



UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES : ATTENTION AU NON RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION !



Fixée par l'Europe en 2000, la Directive Cadre sur l'Eau impose d'atteindre d'ici 2015 le bon état général des milieux aquatiques. Classé zone prioritaire depuis 2008, le **bassin versant du Garon** fait actuellement l'objet d'études afin de déceler dans les rivières les éventuelles traces de pollutions aux produits phytosanitaires. Les premiers résultats ont permis de constater la présence de molécules de produits phytosanitaires (herbicides, pesticides, fongicides...).

Une réglementation stricte

Afin de protéger l'environnement, et notamment les milieux aquatiques, l'utilisation de ces produits est soumise à un règlement strict. Une infraction à cette réglementation peut entraîner de lourdes amendes auprès des utilisateurs, qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités. Chargé de faire respecter la loi, l'Etat procède

régulièrement à des inspections sur le terrain par l'intermédiaire de la Police de l'eau. Pour éviter tout désagrément, un rappel à la loi s'impose.

Une distance de sécurité de 5 m obligatoire.

L'application par pulvérisation ou poudrage de produits phytosanitaires est interdite à moins de 5 mètres de la berge des cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents (pour rappel, cette réglementation s'applique sans exception à tout cours d'eau référencé sur les cartes IGN en trait plein bleu ou en pointillés nommés). Selon les produits utilisés, cette zone non traitée peut aller jusqu'à 100 mètres. Soyez vigilants, reportez-vous aux indications mentionnées sur l'étiquette du flacon. Ne pas respecter cette distance de sécurité ainsi que les mentions portées sur l'étiquette de ces produits est passible, selon l'article L 253-17 du code rural, de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. Par ailleurs, afin d'éviter toute pollution des eaux, la vidange ou le rinçage des fonds de cuve dilués est interdit à moins de 50 mètres des points d'eau, des caniveaux et des bouches d'égout.

Des produits nocifs pour l'environnement

Rappelons toutefois que l'usage de ces produits est fortement déconseillé. Supprimer leur usage, c'est :

- Préserver la santé des personnes qui manipulent ces produits dangereux

- préserver la qualité des rivières et des nappes, notamment celles destinées à l'alimentation en eau potable
- réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- s'engager dans une démarche éco-citoyenne respectueuse de la faune et de la flore.

Renseignements

Pour télécharger la plaquette de l'Agence de l'Eau Rhône

Méditerranée & Corse référençant les bons gestes pour désherber :

www.contratderivieredugaron.fr

> Rubrique actualités.



Pratiques agricoles

A proximité des cours d'eau une bande tampon enherbée d'une largeur d'au moins 5 mètres doit garantir la protection de la rivière de toute agression. Pour cela, ce périmètre ne doit être ni traité, ni fertilisé (arrêté préfectoral n° 2010-5355 du 9 septembre 2010 définissant les usages locaux et les règles liées aux bonnes pratiques agricoles et environnementales). En cas d'infraction, des réductions de 3 % des aides européennes de la Politique Agricole Commune pourront être appliquées à tout contrevenant.

FRANZISKA, AKANE & VICENTE CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager

ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !



Renseignements :
CEI SAINT-MALO
2, place Gasnier Duparc
35400 SAINT-MALO
Tél. 02 99 20 06 14/02 99 46 10 32
E-mail : saintmalo@cei4vents.com

Informations intercommunales



SOLIDARITÉ EMPLOI

Association Intercommunale de l'Ouest Lyonnais

INFORMER, RÉFLÉCHIR, AGIR POUR L'EMPLOI

Solidarité-Emplois

JOBS D'ETE

• Vous recherchez un Job pour cet été, n'hésitez pas à franchir la porte de l'Espace Emploi *,

le samedi 16 avril de 9 h à 12 h.

Pendant cette permanence vous pourrez obtenir :

- ⇒ des conseils pour préparer un CV ou des lettres de motivations
- ⇒ des adresses, sites et entreprises à consulter

* Au 6 avenue Emile Eveillé - 69290 Grézieu la Varenne
Tél. 04 78 44 67 42 ou service.offres@solidarite-emplois.com

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de la réorganisation de ses lignes sur le secteur ouest l'entreprise T.C.L. embauche un nombre important de chauffeurs. Les candidats intéressés titulaires simplement du permis B peuvent s'inscrire pour participer à une journée d'information qui aura lieu vers mi-avril. La formation «transport en commun» sera assurée par l'entreprise.

Renseignements : Roger RICHARD - Tél. 04 78 48 95 46.

NOUVELLE ANTENNE A THURINS

Très prochainement une permanence de l'association sera ouverte sur le village.

Antenne Solidarité Emplois

place du 11 novembre (à côté de la Poste)

le lundi de 17 h à 19 h



Ouverture en AVRIL 2011
d'un nouveau service médico-social
À POLLIONNAY

Hébergement Temporaire
pour personnes âgées
dans le cadre du maintien à domicile

séjours
de 7 jours à 3 mois
(maximum)



Résidence intercommunale "Jean Villard"

Ce nouveau service offre la possibilité d'un hébergement pendant une période d'absence des aidants familiaux, de mauvaises conditions climatiques (canicule, grands froids), de sentiment d'insécurité...

Un dossier de demande d'admission peut être retiré à l'accueil et adressé au médecin coordonnateur.
Réservation vivement conseillée.

Contact : Résidence intercommunale "Jean Villard"
229, chemin des Presles - 69 290 POLLIONNAY
tél : 04 78 48 11 75 - Fax : 04 78 48 16 80
mail : m.r.villard@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.residence-jeanvillard.fr>

Informations intercommunales

(suite)



LES ACTUALITÉS EN BREF DE LA C.C.V.L. : AVRIL / MAI / JUIN :

10 avril 2011 : 11^e édition du Triathlon des Vallons

Les épreuves de natation se feront à la piscine intercommunale à Vaugneray.

Plus d'infos auprès du service des sports
Patrick Mongour : 04 78 57 83 85

10 avril 2011 : Salon du développement durable à Messimy en partenariat avec la C.C.V.L.

Stands d'information, conférence, débats, dégustations, vente de fleurs, ateliers d'art récup', ...le salon du développement durable est l'occasion de découvrir plein d'astuces pour changer nos comportements ...Rendez-vous à la salle des fêtes de Messimy de 10 h à 18 h. Entrée libre - infos mairie au 04 78 45 15 17

16 avril 2011 : Championnat Rhône de Plongeon à la piscine intercommunale à Vaugneray

Plus d'infos auprès du service des sports
Patrick Mongour : 04 78 57 83 85

30 avril 2011 : lancement de la collecte mobile des déchets verts et des déchets dangereux dans les villages

Plus d'infos auprès du service environnement : 04 78 57 83 93

5 mai 2011 : Action contre les discriminations par les M.J.C. et espaces jeunes du territoire et la C.C.V.L.

Coupe «Mandela» sur la thématique des «dérives du sport» : dopage, alcool, violences, racisme, action de prévention à destination des jeunes de 11 /14 ans.

Stands d'informations (SOS racisme - Planning Familial - Association Contact - etc...) et match de football par les jeunes présents

Plus d'infos auprès du service Jeunesse : 04 78 57 83 87

14 mai 2011 : Nuit des Musées

Entrée gratuite dans les 3 musées C.C.V.L. : Musée Théâtre Guignol, Musée Antoine Brun et Maison du Blanchisseur ainsi qu'à la Remise à Pollionnay et à la Maison d'expositions de l'Araire à Yzeron.

Plus d'infos auprès du service culture - 04 78 57 57 40

14 mai 2011 : Match de waterpolo à la piscine intercommunale à Vaugneray

Equipes : Grézieu-la-Varenne contre Valence

Plus d'infos auprès du service des sports
Patrick Mongour : 04 78 57 83 85

21 mai 2011 : 1^{ère} Journée petite enfance de la C.C.V.L.

A la petite salle du lien de l'amitié et au Musée Théâtre Guignol à Brindas de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.

Plus d'infos auprès du service petite enfance - 04 78 57 83 97

7 juin 2011 : Spectacle «D'Eux Sens» de la Cie Baraka

dans le cadre de Rhône en scène - sous chapiteau - à 20 h 30.

Infos service culture C.C.V.L. : 04 78 57 57 41 / réservation : 04 78 28 09 97

10 juin 2011 : Spectacle «La Zingara» de la Cie Opéra Théâtre

dans le cadre de Rhône en scène - sous chapiteau - à 20 h 30.

Infos service culture C.C.V.L. : 04 78 57 57 41 / réservation : 04 78 28 09 97

Vendredi 10 juin 2011 : lancement du festival Inter'val d'Automne

A 18 h dans les locaux de la C.C.V.L. à Vaugneray

Plus d'infos auprès du service communication : 04 78 57 57 44.

LES MUSÉES

MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 26 JUIN 2011 :

EXPOSITION GUIGNOL, "VOS PAPIERS" :

Cette exposition sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir Guignol, notamment son identité lyonnaise mais aussi ses relations avec la politique à travers des marionnettes contemporaines.

Tél. 04 78 57 57 40 - E.mail : ccvl@ccvl.fr



VACANCES AU MUSÉE Théâtre Guignol

18, montée de la Bernade - 69126 BRINDAS

Ateliers pour enfants avec spectacle les après-midi :

Le Musée Théâtre Guignol propose des ateliers pour les enfants lors des vacances scolaires où ils pourront créer différents types de marionnettes (à gaine, théâtre d'ombre, théâtre de papier...). Les réservations sont les 27 et 28 avril, 4 et 5 mai.

Plus d'infos et réservation auprès du MTG : 04 78 57 57 40

E.mail : mariemagali.bernadet@ccvl.fr ou sophie.perez@ccvl.fr

MUSÉE ANTOINE BRUN

Centre-Bourg - 69280 SAINTE-CONSORCE

Vacances au musée - Ateliers pour enfants le matin

Le Musée Antoine Brun propose des ateliers pour les enfants lors des vacances scolaires où ils pourront créer une maison de rêve en papier ou en bois. Les réservations sont les 27 avril et 4 mai (avec chasse à l'œuf).

Tél. du MAB : 04 78 87 15 51

E.mail : sophie.perez@ccvl.fr





RAM ZÉBULON ET VAL PETITE ENFANCE



**ESPACE JEU MERCREDIS 13 AVRIL, 11 ET 25 MAI, 8 ET 22 JUIN
À LA NOUVELLE SALLE DES ASSOCIATIONS DE SAINTE-CONSORCE**

L'équipe du RAM Zébulon et du Val Petite Enfance a créé un espace d'accueil autour du jeu, où l'adulte peut accompagner l'enfant de 0 à 6 ans dans son jeu. Depuis son ouverture en octobre 2010, l'espace rassemble un mercredi sur deux une quinzaine d'assistantes maternelles qui font à chaque fois le déplacement.

**Pour plus d'informations - Service petite enfance de la C.C.V.L.
Tél. 04 78 57 83 87 / E-mail : veronique.delattre@ccvl.fr**



Le Centre de Loisirs Intercommunal TYM a eu la joie d'accueillir vos enfants pour les vacances d'hiver et de réchauffer celles-ci par un «Casino déguisé» où petits et grands se sont bien amusés. Félicitations également à tous les participants du «Goûter presque parfait», que nous pouvons qualifier de pantagruélique.

Après un carnaval tout en couleurs, avec Monsieur Printemps (préparé par les écoles) et Madame Printemps (préparée par le Centre de Loisirs TYM), nous invitons tous les enfants de Thurins à continuer de fêter le printemps avec nous.

Nous aurons le plaisir de les recevoir pendant les prochaines vacances du 26 avril au 6 mai 2011.



Et pour finir cette belle année en beauté, nous convions tous les parents et enfants du Centre de Loisirs à venir faire la fête le mercredi 29 juin 2011.

Le Centre de Loisirs fermant ses portes début juillet, nous vous invitons à contacter le Centre Ebullisphère de Vaugneray qui sera très heureux de prendre le relais.

A très bientôt pour de nouvelles découvertes !



OFFICE DU TOURISME (O.T.V.L.)

LES ESTIVALES DU 16 JUIN AU 31 AOÛT

Après le succès de l'été dernier, l'Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais et ses partenaires ont à nouveau élaboré un programme copieux pour l'été 2011.

LE PROGRAMME DU MOIS DE JUIN :

- **Judi 16 juin** : atelier de Mosaïque à Grézieu-la-Varenne
- **Vendredi 17 juin** : visite guidée de Grézieu-la-varenne
- **Mercredi 22 juin** : visite de la poterie de Messimy
- **Judi 23 juin** : balade découverte du patrimoine autour d'Yzeron avec l'Araire
- **Vendredi 24 et judi 30 juin** : visite de la chocolaterie de Messimy
- **Mardi 28 juin** : atelier à la galerie créative à Vaugneray
- **Mercredi 29 juin** : animation Kapla au Musée Antoine Brun.

**Pour chaque activité, inscription obligatoire à l'Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais. Tél. 04 78 57 57 47
Le programme complet est disponible à l'Office de Tourisme.**

DES NOUVELLES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LA GENDARMERIE DE L'OUEST LYONNAIS (S.I.C.G.G.O.L)

Le syndicat pour la gestion de la gendarmerie avait décidé en mars 2010 de construire un abri pour les voitures de services de la gendarmerie.

Après réflexion, nous avons intégré un Local poubelles.

Afin que cette construction s'harmonise dans le site, nous avons décidé de la construire en bois.

Devant le bâtiment nous mettrons de la végétation.

Cet abri a été terminé fin d'année 2010 sans surprise...

Surface totale au sol : 106 m².



COÛT DE L'OPÉRATION :

| | |
|----------------------|-----------------------|
| • Maçonnerie Badout | 16 042.20 € HT |
| • Charpente Pascal | 27 729.90 € HT |
| • Électricité Phil'r | 1 092.25 € HT |
| • Coût honoraires | 12 553.00 € HT |
| Soit au total | 57 417.35 € HT |

Vie de la commune

NOËL 2010 À LA MAISON DE RETRAITE SAINT MARTIN



SAINTE-BARBE



CÉRÉMONIE D'ÉCHANGE DES VŒUX



NOËL ENSEMBLE 2010



Pour la septième année, les C.C.A.S. (Centres Communaux d'Action Sociale) et les communes composant la Paroisse Saint Alexandre ont décidé de renouveler cette manifestation.

L'équipe a souhaité cette année organiser la rencontre autour d'un repas partagé le jour du 24 décembre au restaurant « le Petit Malval ». Les convives étaient invités à apporter un dessert, le plat principal étant préparé et offert par M. Benages, restaurateur du Petit Malval. Le repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance, suivi d'animations appréciées, préparées par des bénévoles : chants, poèmes, danses ...

112 personnes ont répondu à cette invitation, malgré les routes enneigées, et partagé ce moment convivial : bénévoles, familles, personnes seules, personnes âgées ou handicapées pensionnaires de maison de retraite et de maison d'accueil ... dont un certain nombre en fauteuil roulant, ravis de cette « sortie ».

Un grand merci à toute l'équipe organisatrice.



DEUX THURINOIS AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE NUNCHAKU

Deux Thurinois, «Père et fils», ont été qualifiés pour le championnat d'Europe de Nunchaku organisé par la FINCA. Pascal et Raphaël ARQUILLO sont membres du Club d'Arts Martiaux d'Oullins (Le CAMO). Le Camo a déjà remporté plusieurs titres au Championnat du Monde qui a eu lieu à Kendal en Angleterre en 2010.

Ils se sont donc rendus à Gebwiller (à 15 km de Mulhouse) les 5 et 6 mars 2011. Les voici à l'entraînement avant le championnat.



Raphaël (8 ans 1/2) a participé aux épreuves combat contact et combat semi-contact dans la catégorie Benjamins. Raphaël a été récompensé de la 3^e place en combat semi-contact (FINCA) catégorie Benjamins.

Son père Pascal a participé aux épreuves combat contact, combat semi-contact, combat défense et Full Nunch dans les catégories masters et seniors. Il est classé 4^e en combat semi-contact (FINCA) catégorie Masters.

* *Nunchaku* : célèbre arme de Bruce Lee

* *FINCA* : fédération Internationale de Nunchacku, Combat Complet et Arts martiaux modernes et affinitaires.

DÉFILÉ DES CLASSES EN 1

Dimanche 8 mai

LES CLASSES EN 0

Nous remercions très chaleureusement tous les Thurinois et Thurinoises d'être venus nombreux à la matinée moules-frites qui a remporté un vif succès, apportant une sympathique animation au sein du village.

D'autre part, nous donnons rendez-vous à toutes les décades pour une journée interclasses qui se déroulera le dimanche 10 juillet 2011 au cœur du village.

DON DU SANG

A VOS AGENDAS !

Les prochains rendez-vous :

Les mardis de 17 h à 19 h 15 à la salle St Martin
10 mai - 13 septembre et 13 décembre.

Les malades comptent sur nous, MERCI en leur nom.

CÉRÉMONIE DES MAJEURS

Vendredi 4 mars, la Municipalité a choisi de faire appel à l'association FAC (Formation et Action Citoyenne), qui a déjà été partenaire pour d'autres actions avec de nombreuses M.J.C., pour l'animation de cette cérémonie.

Le maire, Roger Vivert, a accueilli les jeunes majeurs de l'année accompagnés de leur famille.

Thomas Breugnot (de FAC) a animé la soirée et le débat qui a suivi proposant la projection d'un documentaire, réalisé par des jeunes en 2006 sur le sujet de la politique et du vote.

Bien que peu nombreux, les jeunes majeurs présents ont participé activement au débat.



Buffet préparé par les jeunes pour la cérémonie des Majeurs



Intervention de Thomas Breugnot - FAC

Les cartes électorales et le livret du citoyen ont été remis aux nouveaux majeurs, futurs électeurs.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet préparé par des jeunes de l'Espace Jeunes.

La Municipalité remercie Thierry, animateur-coordonateur, pour toute la préparation et l'organisation de cette cérémonie et les Jeunes de l'Espace Jeunes pour leur investissement.



Trois jeunes majeurs

Vie de la commune (suite)

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

«LE CERF VOLANT»



L'école maternelle ne fait pas souvent parler d'elle... mais elle vit !

- un quotidien rempli de petits riens qui font la trame d'une école
- des fêtes : Noël, les Rois, Carnaval, Pâques bientôt et sa chasse aux œufs
- deux spectacles de grande qualité
- une sortie au cirque PINDER à Lyon prochainement.

Les pieds sur terre mais des rêves plein la tête !

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

La classe de neige :

Le mois de février a très bien commencé pour les élèves des classes de CE1/CM2 et CE1. En effet, nous avons pu nous retrouver, à 41 élèves et 2 maîtresses, au centre Temps Jeune de Saint Front, en Haute-Loire, pour une semaine au grand air.

Sous un ciel plutôt brumeux et un air bien frais (parfois jusqu'à -15°C), nous nous sommes initiés à la conduite d'un traîneau tiré par des chiens, ou encore à la cani-rando.

Tous les enfants ont eu un bon contact avec les chiens et ont bien profité de leur compagnie. Par la suite, nous avons aussi pu découvrir ces beaux paysages de Haute-Loire, et apprendre des choses très intéressantes sur la faune et la flore locales. Une bonne semaine de partage, de sport et de bonne humeur.



Spectacle d'Acrogym :

Le 22 février, les CM1 ont proposé un spectacle plein de vitalité et d'enthousiasme à leurs parents et aux autres classes de l'école : l'acrogym permet des figures plus ou moins simples mais très esthétiques, le tout sur fond musical. Nous les félicitons, ainsi que leur maîtresse pour cette belle représentation qui s'est achevée par un petit buffet convivial garni par les parents et l'école.

Projets Développement Durable :

Nous avons également débuté le projet STOP PUB imaginé par les parents d'élèves de l'APEP. Chaque enfant a dessiné un logo stop pub, ils ont été affichés à la mairie pour un vote mi-mars.

Le dessin gagnant sera ensuite reproduit en un millier d'exemplaires sous la forme d'autocollants. Ceux-ci seront distribués aux Thurinois afin qu'ils embellissent leur boîte aux lettres... et qu'ils protègent l'environnement en gaspillant moins de papier inutilement... Le résultat aura lieu le 23 avril.

Afin de rester dans le thème du développement durable, une semaine spécifique sur ce thème a été prévue du 21 au 25 mars. Une intervenante de la C.C.V.L. a proposé dans chaque classe une action concrète en faveur de l'environnement :

Voici le programme !

- CP : loto des déchets
- CE1 : le tri en s'amusant
- CE2 : fabrication et mise en place d'un compost pour notre jardin
- CM1 : création d'une poubelle de recyclage pour la cour de récréation
- CM2 : fabrication de papier recyclé.

ÉCOLE PRIVÉE «LES CHEMINS DE SAINT JACQUES»

Une classe de neige fantastique !

Soixante élèves du CE1 au CM2 de l'École Privée «Les Chemins de Saint Jacques» de Thurins sont partis en classe de neige du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2011 à Vassieux en Vercors.

DURANT CE SÉJOUR TRÈS SPORTIF, LES ENFANTS ONT PU :

- découvrir les joies du ski : ski nordique et ski alpin ;
- visiter le musée de la préhistoire et fabriquer un couteau préhistorique ;
- visiter la Nécropole de la Résistance puisque Vassieux était un haut lieu de la Résistance pendant la seconde Guerre Mondiale ;
- visiter le musée des santons ;
- se promener sur le plateau du Vercors pour découvrir les paysages de montagne, les traces des animaux dans la neige et les différentes essences d'arbres.

Cette classe transplantée riche en découvertes a permis de travailler autrement et de se découvrir dans un cadre différent de celui de l'école.

Les élèves ont depuis retrouvé le chemin de l'école avec plein de souvenirs à partager.



Portes ouvertes

Pour donner à chaque enfant la possibilité de grandir dans la confiance partagée et le respect, l'école privée «Les Chemins de Saint Jacques» a organisé une journée «portes ouvertes» le samedi 26 mars.



Ouverture d'une classe

Dès la rentrée de septembre 2011, l'école privée «Les Chemins de Saint Jacques» ouvrira une nouvelle classe. Nous comptons accueillir les enfants du Cours Préparatoire dans cette classe. Elèves qui habituellement étaient scolarisés avec des CE1.

Cette décision académique et diocésaine est une grande chance pour nos élèves puisqu'elle va nous permettre de leur offrir d'excellentes conditions pour aborder toutes les nouvelles compétences requises en CP, notamment la lecture, en créant une classe avec un effectif allégé et un niveau unique d'enseignement.

«La rivière, source d'éco-citoyenneté»

Les élèves de CM1-CM2 de l'École privée «Les Chemins de St Jacques» participent à une animation sur le thème de l'eau. Composée de 3 demi-journées, cette animation a pour objectif de promouvoir des valeurs et favoriser des comportements respectueux de l'environnement et plus particulièrement de la rivière.

Cette animation est proposée par Le SMAGGA (Syndicat d'aménagement et de gestion du Bassin Versant du Garon).

Le vendredi 18 février, les élèves ont participé à un atelier pour découvrir les poissons et les invertébrés. Le 13 mai, place à la pratique ! Les élèves se rendront au barrage de Thurins pour une partie de pêche. Et le 10 juin, ils réaliseront à l'école une grande fresque aquatique.

LE RESPECT : ça change l'école !

Vendredi 25 février 2011 durant toute la matinée, toute la communauté éducative et les enfants de l'école se sont associés pour réfléchir sur les différentes dimensions du respect en proposant plusieurs ateliers.

Une école du respect ? Cela a deux sens : d'abord, l'école au sens large doit être par excellence le lieu où l'on se respecte, où l'on respecte les adultes et les élèves et où l'on se respecte entre élèves.

Ensuite, le respect est un sentiment qui doit se former et que nous avons tous à apprendre et à exercer, à l'école et partout ailleurs.

Le respect est donc essentiel à notre société, comme il est essentiel à notre école.

Chaque parent a pu aussi venir écrire sur une grande affiche son message à propos du respect.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

samedi 18 juin à partir de 19 h 30

Cette année Thurins fêtera la musique le samedi 18 juin à partir de 19 h 30, dans la cour de la Mairie. Cette fête organisée par la municipalité se fera en collaboration avec plusieurs associations notamment, la Maison de la Musique, la M.J.C., le Western Danse Thurins.

Il est prévu une première partie avec les élèves de la Maison de la Musique, une deuxième partie animée par le Western Danse Thurins (démonstration et initiation) et enfin une troisième partie avec un groupe professionnel, en attente aujourd'hui, selon les disponibilités des groupes.

Cette fête est aussi un moment pendant lequel chacun, musicien professionnel ou amateur a sa place.

Nous fêterons «la Musique» en général, alors, qu'elle soit classique, rock, jazz, rap, slam... Vous pouvez venir jouer ou chanter, à un, deux, trois ou plus...

Pour une question d'organisation, il est préférable de vous faire connaître à l'avance.

Vous pouvez contacter :

Thierry Wojciechowski, au 04 78 48 99 60

ou par mail : coordination.mjc.mairie.thurins@gmail.com

**Si vous voulez vous joindre à l'organisation,
une prochaine réunion est prévue
le lundi 16 mai à 19 h 30 en Mairie.**

Vie associative



COMITÉ DE LA JOURNÉE DU FRUIT

Après trois années de coprésidence Claudie PETIT et Christophe MONTANO ont souhaité passer le relais.

Nous les remercions encore de leur engagement au service de cette belle Fête qui depuis 1985 continue, dans l'esprit qu'ont voulu ses initiateurs, à «*Rassembler les Thurinois et faire connaître Thurins à travers sa production fruitière*».

Pour préparer la 27^e édition, une équipe remodelée et élargie est en place.

| | |
|--------------------------|---|
| Coprésidents : | Yvan PERDRIX - Jean-Louis BRANDOLINI |
| Vice-présidente | Michèle THOMAS |
| Trésoriers | Patrick GINET - André CLARON |
| Secrétariat | Dominique FAVIER - Rose CAPARROS |
| Conseil d'administration | Bernadette ARNOUX - Pierre Yves BOUCHUT Jean-Louis BRANDOLINI - Rose CAPARROS André CLARON - François CLAVEL - Marius DUTERRE Dominique FAVIER - Marie GEOFFROY Jean-Pierre GONZALES - Claude MAGNIN Christophe MONTANO - Yvan PERDRIX - Claudie PETIT Pierre SARZIER - Michèle THOMAS - Claude VINDRY. |

Pour que «La Journée du Fruit» – cette année le 11 septembre – continue, nous avons besoin de vous tous.

Que vous disposiez d'une heure, d'une journée ou plus, vous êtes dès aujourd'hui bienvenus.

Contactez à votre choix l'une des personnes du CA.
Comité de la Journée du Fruit - 2, place DUGAS - 69510 THURINS.
Web : www.journeedefruit.com - E.mail : info@journeedefruit.com
Téléphone : 06.33.19.12.82

ASSOCIATION FRANÇOIS COUZON

La soirée choucroute a remporté un grand succès.



L'association remercie tous les participants : Thurinoises, Thurinois, extérieurs, ainsi que les associations qui étaient très représentées.

Votre présence à tous est un soutien pour la réalisation des travaux envisagés.



Pour toute demande de location ou mise à disposition de la salle St Martin, Adressez vous à : M. Georges NEEL
Tél. 06 09 53 97 04
georges.neel0190@orange.fr

GAGNANT 2010

DU LÂCHER DE BALLONS



Au cours de la Journée du Fruit 2010, des dizaines de ballons multicolores se sont envolés en trois vagues (sans compter ceux partis tout seuls). Le vent les a entraînés au-dessus de l'Ardèche, de l'Isère et de la Savoie...

Le plus courageux (et le plus rapide) a même franchi la frontière... suisse puisqu'il a été trouvé dès le lendemain à Lenk, près de Berne non loin d'une cascade : une carte postale était jointe à l'envoi. Malheureusement, Gaël C. avait omis son n° de téléphone. Il a été recherché dans les écoles de Thurins mais en vain.

C'est donc le second ballon, resté en deçà de la douane, qui a été récompensé. La carte, revenue d'Arenthon (74800), avait été accrochée par **Thomas Grein** de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Son bras en écharpe ne l'empêchera pas de profiter des séances offertes au cinéma Jeanne Mourguet de sa commune.

Au total, cette année, sur 350, ce sont 50 ballons qui ont été retrouvés. Pour une vingtaine, le lieu d'atterrissage était indiqué ; sur les autres, le tampon de la Poste ne fait plus foi puisqu'il est apposé dans de grands centres de tri.

De nouvelles dispositions seront prises pour la Journée du Fruit 2011 mais, dès à présent, sur le site :

<http://www.journeedefruit.com>, on peut consulter un tableau avec les noms des enfants et la destination atteinte par leur ballon.



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins

Tél. 04 78 48 99 60

E-mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

La Randonnée de 9 clochers

La 21^e Randonnée des 9 Clochers se déroulera le dimanche 1^{er} Mai 2011 sur le territoire de Thurins et des communes alentour (Monts et Vallons du Lyonnais).

Nous attendons près de 2 000 participants.

Six circuits (6/10/17/23/33/43 kms) sont proposés pour satisfaire petits et grands marcheurs ; c'est une belle occasion de réunir famille et amis pour une journée de détente au grand air.

Les départs sont organisés à partir de la salle des sports de 7 h à 15 h suivant le parcours choisi ; parcours avec ravitaillements (sauf le 6 km) et collation à l'arrivée (salle Saint-Martin à Thurins).

Organisation : M.J.C. THURINS

Tél. 04.78.48.99.60

Mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

Stage Poterie

Un stage de poterie est organisé les samedi 16 et dimanche 17 avril 2011 de 14 h à 17 h à la M.J.C. : s'initier en famille au plaisir de la terre, avec Anne-Marie SBRAVA.

Renseignements et inscriptions au 04 78 48 99 60.

Espace Jeunes

Les vacances de février ont été remplies d'activités, de sorties, pour les jeunes. Certaines ont été organisées en partenariat avec d'autres Espaces Jeunes de la communauté de communes. Un camp neige a permis à plusieurs jeunes de skier. Quatre jours de beau temps !

La M.J.C. a fait le choix d'embaucher un animateur supplémentaire pour ces vacances, ce qui a permis de garder l'Espace Jeunes ouvert toutes les vacances, même lorsque des sorties avaient lieu.



Pour la suite, l'Espace reste toujours ouvert les mercredis et samedis après-midi.

Cet été, un bivouac canoë kayak est prévu, un chantier éco volontaire avec d'autres Espaces Jeunes et aussi un séjour Italie est en prévision.

L'Espace Jeunes, c'est aussi un lieu d'écoute pour vous, les jeunes. Vous avez une idée, une envie, un projet, petit ou gros... N'hésitez pas à nous en faire part, nous pouvons vous aider dans la réalisation.

Et bientôt, après son congé maternité, le retour de votre animatrice Bérengère !!!



L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

2, place Dugas - 69510 Thurins

Avec sa large gamme de services à domicile, l'A.D.M.R. vous permet de mieux vivre chez vous.

L'A.D.M.R. propose à toute personne qui a besoin d'aide, soit ponctuellement, soit régulièrement, avec ou sans prise en charge selon le cas, des services sur mesure et de proximité par des salariées compétentes et qualifiées pour de l'aide à la personne, ménage, repassage, garde d'enfants, téléassistance...

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'A.D.M.R. de THURINS compte :

- 8 salariées
- 70 clients adhérents
- 12 bénévoles
- 1 salariée administrative à mi-temps.

L'A.D.M.R. est un réseau réactif, capable de se mobiliser rapidement pour répondre à des besoins urgents (ex : retour d'hospitalisation) ou faire l'analyse d'une situation en cherchant des

solutions adaptées. Elle intervient tous les jours de la semaine. En cas d'urgence, les W.E. et jours fériés.

Notre secrétaire, Sandrine HERMANGE vous accueille au bureau, au 1^{er} étage de la mairie :

Lundi, mardi, vendredi de 8 h à 11 h 30

Judi de 8 h30 à 16 h

Tél. 04.78.81.95.64 ou 06 47.97.48.71

Elle pourra, selon la demande, vous orienter vers :

- Marguerite RICHARD : responsable prise en charge personnes âgées ou handicapées : au 04 78 48 95 46.
- Nicole CLARON : responsable prise en charge familles au 04 78 48 91 86.

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, vous pouvez joindre un membre bénévole de l'association. Tél port. 06 47 97 34 50.

Pour une demande d'installation du système de téléalarme FILIEN, vous pouvez contacter M. André FAYOLLE au 04 78 48 92 88



FOOTBALL CLUB VAL'LYONNAIS



Les 29 et 30 janvier derniers, le F.C.V.L. a organisé le 6^e challenge Florian Maurice, indoor, à la salle des sports de Thurins et a permis aux U9, le samedi, et aux U11, le dimanche, de faire admirer leurs talents aux nombreux spectateurs ayant répondu présent ces deux jours.



Les U9 lors du tournoi Florian Maurice Indoor

Côté championnat, si l'équipe B des seniors est plutôt à l'aise dans sa poule et flirte même avec le haut du tableau, l'équipe «fanion» a connu un démarrage très difficile mais a su réagir pour sortir de la zone de relégation. Les U15 sont eux aussi en difficulté et se doivent de réagir comme l'ont récemment fait les U17 qui sont désormais installés en milieu de classement et peuvent voir arriver l'avenir avec sérénité. Enfin, les U19 sont en tête de leur poule de Promotion d'Excellence. Les joueurs de Cédric Voisin qui, après s'être récemment imposés face à Solaize et Haut-Lyonnais, viennent de se qualifier pour les 8^e de finale de la Coupe du Rhône et une rencontre a été prévue le samedi 12 mars avec AS Montchat.



L'équipe U17

Le F.C.V.L., c'est aussi un site Internet : <http://fcvl.free.fr>

THURINS THEATRE vous présente son dernier spectacle.



"VENEZ NOMBREUX !"

LES ÉCLAIREURS DE THURINS (E.E.D.F.)

Les activités

Les louveteaux et lutins ont pour thème «le voyage dans le temps». Ils sont en pleine construction d'une machine à remonter le temps. Ce thème sera aussi celui du camp.

Les éclaireurs préparent leur camp d'été en Suède. La région de Lyon organise un week-end de formation auquel les jeunes responsables vont participer. Les animateurs qui n'ont pas encore leur BAFA vont suivre la 1^{ère} partie théorique et la 2^e partie pratique se fera lors du camp.

Les prochaines dates

- Le week-end des 9 et 10 avril 2011 sur un terrain à Thurins.
- Le dimanche 15 mai 2011 à la M.J.C. de 11 h à 17 h.
- Le week-end des 11-12-13 juin à Metz dans le cadre du centenaire des éclaireurs.

Les camps d'été

- Le camp en Suède, (dans la région d'Uppsala) ouvert aux 11-14 ans est organisé dans le cadre du centenaire des Eclaireuses Eclaireurs De France. Ce camp aura lieu du 5 au 26 juillet 2011. Les places sont limitées mais il en reste encore quelques unes.
- Le camp pour les 6-11 ans aura lieu en Dordogne, du 5 au 23 juillet.



Lors de son Assemblée Générale le 6 janvier 2011 à la salle St Martin, 123 adhérents du Club de l'Age d'or étaient présents pour le renouvellement du bureau au tiers sortant. Bernard Jasserand a été accueilli au sein du conseil d'administration, tandis que Bernadette Chantre, Marie-Thérèse Poix et Antoinette Pothier ont été confirmées dans leur place.

Nouveau conseil d'administration :

- Présidente : Bernadette CHANTRE
- Vice-présidentes : Danielle FENET et Paulette RAYNARD
- Trésorier : Gérard DUPRE
- Trésorière-adjointe : Antoinette BOUCHUT
- Secrétaire : Antoinette POTHIER
- Secrétaire-adjoint : Jean UBAUD
- Les autres membres : Marie-Thérèse BAYET, Marie-Annie DELORME, Thérèse GAUTHIER, Bernard JASSERAND, Marie-Thérèse POIX
- Déléguées du Conseil Municipal : Annie MEIGNIER, Josette JASSERAND et Christiane BONNET

Nous avons ensuite tiré les rois et rendu hommage à nos aînés :

- **90 ans** pour Simone Romanet et François Delorme ;
- **80 ans** pour Antoinette Bouchut, Aimée Clavel, Marie Clemenson, Thérèse Roche, Thérèse Saunier, Lucia Goncalvès, Louis Viricel et Jacques Blanc.

Le 18 février, le rendez-vous était pris au restaurant Bonnier pour partager une poule au riz, suivie du concours de belote, offert par le restaurateur.

112 repas ont été servis. Les 44 joueurs de belote sont tous repartis avec soit une bouteille de vin, soit un saucisson ou un paquet de café.

Et c'est le jeudi 12 mars à la salle St Martin que nous nous sommes à nouveau retrouvés pour le traditionnel «Après-midi BUGNES» animé par Laetitia Chapit. Animation particulièrement appréciée par les amateurs de danse.

LA MAISON DE LA MUSIQUE VOUS INFORME !



Première date à retenir

**Samedi 16 avril
à 16 h 30
à la salle Saint Martin**

Comme chaque année le concert de la Maison de la Musique approche...

Tous les élèves répètent depuis plusieurs mois, en formation, pour présenter un travail d'ensemble.

Ils sont prêts, et même si la «pression monte», ils vous attendent nombreux pour partager avec vous ce moment musical et convivial.

Le concert est ouvert à tous et l'entrée est gratuite, alors n'hésitez pas, poussez la porte !

Deuxième date à retenir

**Samedi 18 juin
à partir de 19 h 30
sous le préau de la mairie**

C'est un peu avant la date officielle qu'aura lieu la Fête de la Musique à Thurins.

La Maison de la Musique assurera la première partie de soirée, ensuite, un groupe de professionnels prendra le relais pour nous mener jusque tard dans la soirée.

Le western Dance, présent comme l'année dernière, fera une démonstration et vous invitera, si vous le voulez bien sûr, à les suivre...

A.P.E.P.

Le concours d'œuvres d'art organisé par l'A.P.E.P. pour les enfants des 2 écoles publiques (maternelle et primaire) de Thurins a pu être apprécié à la mairie du 21 février au 12 mars 2011.



Les thèmes choisis avec la collaboration des enseignants des 2 écoles étaient fortement liés à leurs projets d'école :

- **Le monde des objets et le recyclage** (création d'œuvres d'art à partir d'objets recyclables) pour l'école maternelle "Le cerf volant"
- **Dessine ton logo «STOP-PUB» pour notre commune** pour l'école élémentaire publique. Le gagnant de cette catégorie verra son œuvre reproduite en 1000 petits autocollants.

Ces derniers seront mis à disposition des habitants de la commune souhaitant l'utiliser (à retirer à la mairie).

Les participants ont été nombreux et très créatifs.

La remise des prix aura lieu le samedi 23 avril 2011.

Vie associative (suite)

LES BLEUETS DE THURINS

Suite à l'assemblée générale du 11 février 2011 voici la liste des membres du Bureau :

- Présidente : Christiane SALAMAND
- Vice-présidente : Myriam BLANC
- Trésorière : Fabienne ESPARCIEUX
- Trésorière-adjointe : Sylvie ACCAREL
- Secrétaire : Amandine ACCAREL
- Secrétaire-adjointe : Valérie VINDRY
- Le conseil d'administration : Agnès SERAILLE, Eva PELLEGRIN, Emmanuelle GAUDIN, Mireille BARBALAT, Angélique BOUCHUT, Catherine ROGNARD, Valérie SERTEL

Lors de l'assemblée générale, Jean-Michel MARTINIÈRE, vice-président de l'association durant 18 ans, a désiré ne pas reprendre ses fonctions ainsi qu'Annick Gaudin. Merci à ces personnes pour les années où elles se sont investies dans l'association avec efficacité et discrétion.

Nous organisons le dimanche 17 avril 2011, comme chaque année, LE VIDE-GRENIERS sur le stade de foot de Thurins.

Pour toute inscription vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet des Bleuets : www.bleuets.sports.officlive.com ou le retirer en mairie.

Prochains événements :

- 15 mai 2011 - Concours départemental des Poussines
- 11 et 12 juin 2011 - Concours département des Jeunes et Aînées
- 25 juin 2011 - Fête des Bleuets à la salle des sports (et concours des mini-Poussines).



Cécile,

Durant 12 ans tu t'es investie en tant que secrétaire aux Bleuets

Voici quelques phrases qui retracent ton chemin

Toi la discrète

Toi, la douceur

Toi, que la souffrance n'a pas épargnée

Toi, la battante

Toi, après un espoir sans fin, tu es partie sans bruit.

Nous te souhaitons un monde meilleur là-bas.

Cécile, tu resteras toujours dans notre cœur .

Aujourd'hui, on est là

pour t'accompagner,

pour soutenir les tiens,

pour te dire merci pour tout ce que tu nous as apporté,

les bons souvenirs que nous garderons au fond de nous.

On t'embrasse Cécile et repose en paix



ASSOCIATION MELTING POTAGE

Comme de nombreux territoires ruraux, les Monts du Lyonnais sont confrontés à un accroissement des discours et des comportements racistes chez les jeunes. Le festival est pour nous un outil afin d'enrayer cette dynamique de la haine par la joie et la tolérance.

L'association Melting Potage a formé une nouvelle équipe pour cette année 2011. Nous travaillons toujours autour des problèmes des jeunes identitaires et plus globalement des discriminations dans les Monts du Lyonnais.

Cette année, nous organiserons le festival Melting Potage dans le cadre «d'Interval d'Automne» à Vaugneray, le samedi 10 septembre 2011.

Il y aura deux temps dans notre événement :

- le premier se déroulera dans l'après-midi dans les jardins de la piscine de Vaugneray ou des animations ludiques et variées seront proposées pour petits et grands.

Notre but est de sensibiliser les jeunes vis-à-vis de ces problèmes de violence et d'intolérance.

- la deuxième partie sera consacrée à une soirée festive autour d'artistes de renom sur une belle scène en intérieur. Dans les éditions précédentes nous avons eu la chance d'accueillir Marcel et son Orchestre, Kaly Live dub, Hilight Tribe, N&SK, JMPZ, ...

Ces concerts pourront être l'occasion de discussions et de partage avec des intervenants comme SOS racisme, association contact, planning familial et bien d'autres encore. Côté buvette nous avons fait le choix de proposer des produits locaux, bio et équitables, pour le plaisir de tous, des produits de qualité et de chez nous.

En bref encore une belle édition du festival des Monts du Lyonnais en perspective.

**Contact : Association Melting Potage
contact@festival-meltingpotage.fr**

JUDO

Après une pose festive pour tous les judokas à l'occasion des fêtes de fin d'année, 26 ados et adultes des cours de judo et jujitsu ont pu se remettre en jambes à l'occasion d'un stage sportif les 22 et 23 janvier.

Ce stage s'est déroulé dans la petite station de ski de Méaudre dans le Vercors. La neige n'était pas abondante mais il a tout de même été possible de s'initier au biathlon (ski de fond et tir à la carabine).

Marc nous avait concocté un programme de préparation physique digne des grands champions, aïe aïe les courbatures !

Heureusement, après une bonne séance de balnéothérapie nous étions prêts pour recommencer.

En ce début d'année nos combattants ont déjà enregistré de bons résultats avec des places de 5^e pour Chris Lombart en district FFJDA qui lui permet de se qualifier pour le championnat départemental ainsi que pour Thibault Faure à l'open de jujitsu de Marseille. De nombreuses médailles ont été également remportées aux interclubs de Brignais et USOL.

Mais pas le temps de souffler, une nouvelle échéance se profile à l'horizon.

Le week-end du 19 et 20 mars nous avons organisé notre interclubs annuel. Le succès se faisant croissant d'année en année (environ 500 participants), nous avons décidé de l'organiser sur 2 jours, ce qui nous a permis d'ouvrir la compétition aux cadets

le samedi et de fluidifier la compétition des petits le dimanche après-midi.

Le grand rendez-vous se tiendra les 14 et 15 mai à l'Astroballe de Villeurbanne avec le Championnat d'Europe Juniors de judo. Le Judo Club de Thurins est cette année club partenaire de cet événement et participe à son organisation.

Le clou de cet événement aura lieu le mercredi 18 mai à partir de 17 h 30 à la salle des sports de Thurins avec la réception d'une des sélections étrangères sur notre tatami.

Venez nombreux les applaudir.

Messages aux licenciés :

Pour les benjamins, minimes et cadets, la Coupe de France des M.J. se déroulera comme chaque année les samedi et dimanche de Pâques. Réservez ces dates. Cette année, elle est organisée à Lyon, il n'y aura donc pas de déplacement en car. Stage d'été du 21 au 27 août, il reste des places, vous pouvez encore renvoyer votre dossier d'inscription.

**Contact : Dominique COUCHOUX
Tél. 06 73 58 82 03
contact@judoclubthurins.com
Site INTERNET : www.judoclubthurins.com
N'hésitez pas à le consulter**



F.N.A.C.A. COMITÉ DE THURINS-RONTALON

Concours de Belote F.N.A.C.A. + Anciens Combattants du dimanche 9 janvier

72 doublettes, un record

- 1^{ère} : Nicole PELLORCE et Benjamin MEIC-SIDIC de Messimy
- 2^e : Max TEIL et Hervé FAYOLLE de Thurins
- 3^e : Colette COMBE et Hélène THOLLET d'Yzeron

La cagette garnie, premier prix de la tombola, a été remportée par Bénédicte GUILLON de Rontalon.

DATES À RETENIR

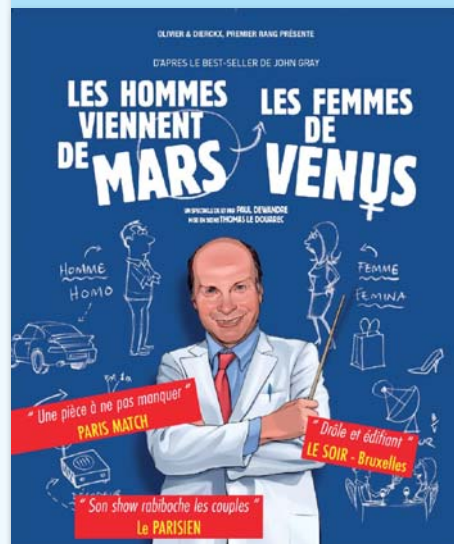
- **Mardi 10 mai** : sortie annuelle
- **Samedi 25 juin à 14 h 30** : concours de Pétanque du Comité au stade.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE THURINS VOUS PROPOSE LE SPECTACLE

**«Les hommes viennent de Mars
Les femmes de Vénus»
le jeudi 12 mai à 20 h 30,
Bourse du Travail à Lyon**

Renseignements et réservation :

- Annick Thollet : 04.78.48.95.52
- Viviane Bouchut 04.78.19.12.05



Vie associative (suite)



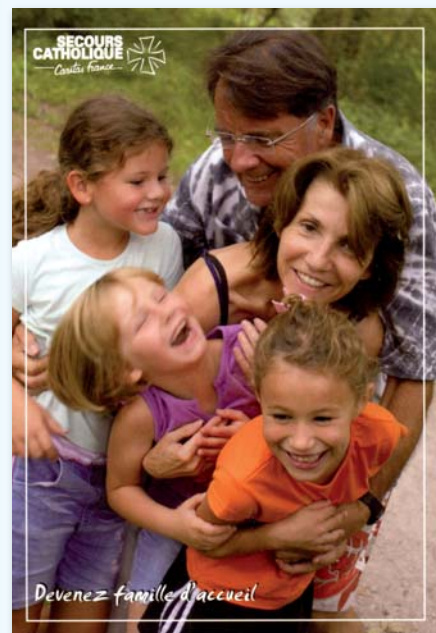
SECOURS CATHOLIQUE

*Cet été, partagez vos vacances avec un enfant ...
Une belle aventure de solidarité !*

Le Secours catholique recherche des familles prêtes à partager leurs vacances (couples avec enfants ou jeunes retraités) pour permettre à des enfants de partir cet été.

Vous aussi, vous pouvez participer à cette belle aventure de solidarité.

Vous pouvez relayer cet appel autour de vous.



Pour plus d'informations, contactez : le Secours Catholique
Délégation du Rhône au 04.72.33.38.38
Courriel : sc-lyon@secours-catholique.org - Web : www.secours-catholique.org

Calendrier des fêtes 2011

Avril

| | |
|-------------|--|
| Samedi 2 | } Les Bleuets : Coupe Départementale à Caluire et Lyon PEDS |
| Dimanche 3 | |
| Samedi 9 | } Western Dance : soirée country, salle st Martin Badminton : tournoi UFOLEP A.S.P.T. : concours de pétanque à 13 h 30, stade Maison de la Musique : concert à 16 h 30, salle st Martin Les Bleuets : vide-greniers, stade Club de l'Age d'Or : repas de printemps, salle st Martin |
| Samedi 16 | |
| | |
| | |
| Dimanche 17 | |
| Jeudi 28 | |

Mai

| | |
|-------------|--|
| Dimanche 1 | } M.J.C. : randonnée des 9 Clochers Sapeurs-Pompiers : concours semi-nocturne de pétanque à 19 h, stade Cérémonie du 8 mai 1945 Les classes en 1 : défilé et banquet F.N.A.C.A. : sortie annuelle |
| Vendredi 6 | |
| Dimanche 8 | } Thurins-Théâtre : spectacle Les Bleuets : concours départemental «poussines» à Villefranche Foire (3 ^e jeudi du mois) Société de Chasse : concours nocturne de pétanque à 19 h 30, stade Thurins-Théâtre : spectacle Association des Familles : "mamans de l'année" à 17 h, salle des mariages Exposition de peintures du 1^{er} au 31 mai, salle des mariages «Xavier Simonin & Laure Simonin - Père & Fille - Une même passion, deux styles» |
| | |
| Mardi 10 | |
| Samedi 14 | |
| Dimanche 15 | |
| | |
| Jeudi 19 | |
| Vendredi 20 | |
| Samedi 21 | |
| Dimanche 22 | |
| Samedi 28 | |
| | |

Juin

| | |
|-------------|---|
| Dimanche 5 | } Société de Chasse : assemblée générale à 10 h 30, salle des mariages Judo Club : pique-nique |
| Mercredi 15 | |
| Samedi 11 | } Les Bleuets : concours départemental «jeunesses + aînées» à St Romain en Gal Ecole primaire publique : fête de fin d'année à l'école Maison de la Musique : fête de la musique, cour de la mairie Ecole maternelle publique : kermesse, fête de l'école, salle st Martin Judo Club : fête du Judo, salle des sports Les Bleuets : fête des Bleuets, salle des sports Ecole privée : kermesse, salle st Martin TYM : fête du TYM à Messimy Exposition de photographies du 7 juin au 14 juillet, salle des mariages «Du côté des serres» de Bernard Meignier |
| Dimanche 12 | |
| Vendredi 17 | |
| Samedi 18 | |
| | |
| Samedi 25 | |
| Dimanche 26 | |
| Mercredi 29 | |
| | |

État civil

Naissances

17 décembre 2010 Louane CHIRAC
03 janvier 2011 Evan Eric REYNARD
05 janvier 2011 Héléa Elise FAYOLLE
06 janvier 2011 Charlotte PERNET
29 janvier 2011 Jules THIVILLON
5 février 2011 Eva Christine Jocelyne GROS-TABUSSIAT



Décès (hors commune)

26 décembre 2010 Paul Maurice CORDIER
11 janvier 2011 Joannes Léon PICHET
24 janvier 2011 Marie PONS née PÉDRALVA
1^{er} mars 2011 Cécile Régine LECHAT



Vous avez la parole...



**Vous avez la parole. Profitez-en, exprimez-vous !
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.**

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.

JE M'INDIGNE !

J'ai appris que, suite à un recours en justice déposé par une association de riverains de la Plaine, le projet de construction de logements pour les personnes âgées est arrêté. C'est un projet attendu par la population et plus particulièrement par nos aînés depuis 2006. Les travaux devaient commencer début 2011.

Historique du projet :

Une enquête avait été réalisée au début de l'année 2006 auprès des personnes de plus de 70 ans diligentée par la Mairie et conduite par L'ADMR (association d'aide en milieu rural) auprès de 240 personnes. Il était ressorti de cette enquête une attente en termes de services à la personne (proximité et information sur ces services) ainsi que de logements situés en centre bourg à proximité des commerces.

Un comité de pilotage a été constitué en juin 2006, comprenant des conseillers municipaux, des représentants d'associations, en particulier ADMR, club de l'âge d'or. Il comprenait également des représentants des professions médicales et paramédicales implantés sur le territoire. J'ai participé à ce comité en tant que membre de L'ADMR. La question du logement pour les personnes a été la principale réflexion de ce groupe. Après plusieurs réunions, le comité se met d'accord sur les grandes orientations de ce projet et, fin 2007, l'équipe municipale choisit l'aménageur social SEMCODA. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- 17 logements pour la location, conformes aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Une salle communale de 100 m²
- Création de places de parking autour du site

Nous avons été informés de ce projet ensuite, par les bulletins municipaux ; une réunion publique a eu lieu le 10 septembre 2010.

Il s'agit donc d'un petit immeuble de 2 étages comportant 17 logements locatifs plus particulièrement réservés aux personnes âgées ou handicapées, construit sur le bas du terrain, ce qui limitera l'impact

visuel pour les habitants du chemin de la Plaine. Sur la liste d'attente établie à la mairie pour l'attribution de ces logements, au 4 mars 2011, il y a 27 inscriptions (6 couples et 15 personnes seules avec une moyenne d'âge de 81 ans et 3 mois).

La salle communale, dite « polyvalente » car prévue pour abriter les activités de diverses associations (Club de l'Âge d'Or, ateliers du S.I.P.A.G. – Syndicat Intercommunal pour les Personnes AGées – de l'ABAPA – Association de Bénévoles Auprès des Personnes Agées, relais assistantes maternelles, association des familles...) et des réunions en journée ou le soir.

Sur le haut du terrain, sont également prévus les stationnements liés aux logements et 17 places de stationnement public.

Ce projet me semble intelligent, cohérent, correspondant aux attentes de la population, en particulier de nos aînés, alors je me demande pourquoi il y a un recours en justice ! Il ne s'agit pas d'une autoroute, ni d'une voie ferrée, la nuisance sonore de ce projet ne me semble pas dramatique même si le trafic est augmenté.

Comment un petit groupe de riverains peut-il mettre en échec un projet attendu par de nombreux Thurinois ? N'y-a-t-il pas d'autres moyens de dialogue que le recours en justice ? J'imagine la déception, voire le découragement de l'équipe municipale et des personnes âgées sur la liste d'attente !

Je propose que chacun, interpellé par ce « coup d'arrêt » ou simplement concerné en tant que citoyen pour créer un collectif de soutien à ce projet puisse en parler dans divers milieux associatifs ; ceci pour représenter une unité et une force pour peut-être, entre autres, dialoguer et comprendre les arguments de cette association de riverains.

Je propose également de faire circuler une pétition de soutien pour démontrer à la Justice que ce projet est attendu et très satisfaisant.

Cordialement

Nadine FAYOLLE - 04 78 81 93 02 (le soir)

Vous avez la parole...

Chers Anciens de Thurins

*Ô vous qui attendez
Depuis nombre d'années
Un aimable logis
Près du cœur du pays,
Patienterez encore :
Un recours le dévore.*

*Vous, l'âme du village,
Ne savons à quel âge
Trouverez le repos
Dans ce projet si beau
Du Site de la Plaine.*

*Avons le cœur en peine
Pour tout ce temps perdu
Ces rêves suspendus.....*

Myriam Dubourdeaux